



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Bourgogne-Franche-Comté

Édition 2023 | Données 2022



L'Observatoire de l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2022 vient de paraître. Il permet d'avoir une vision globale de l'évolution de toutes les filières bio existantes sur notre région.

Les résultats observés reflètent le début de crise vécue en 2022 par la filière bio. Les conversions se ralentissent beaucoup. Néanmoins, la région Bourgogne-Franche-Comte recense 3 480 fermes conduites en bio (14,7% des fermes) soit 2,2% de nouveaux producteurs par rapport à 2021.

Cette légère évolution positive ne doit pas occulter la crise qui commençait d'apparaître en 2022. De multiples facteurs et paramètres l'expliquent. Les crises géopolitiques, l'inflation galopante, la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ont contribué à créer un climat anxiogène et incite la population à revoir ses choix alimentaires en privilégiant des produits de moindre qualité (non vertueux ni socialement ni environnementalement).

Les différentes crises climatiques que nous vivons (sécheresse, fortes températures, inondations) nous rappellent sans cesse que nous avons l'obligation de changer notre mode de vie et d'alimentation.

L'agriculture biologique, de par son cahier des charges et l'absence d'utilisation d'intrants de synthèse est l'agriculture la plus soutenable pour notre société si nous prenons en compte la totalité des coûts indirects engendrés par l'agriculture conventionnelle aujourd'hui : pollution des eaux, atteinte à la biodiversité, émissions polluantes (engrais azotés, pesticides).

Devant les difficultés actuelles des filières biologiques, le risque que de nombreuses fermes en agriculture biologique repartent en agriculture conventionnelle, mais aussi que des acteurs économiques fassent faillite, est patent. Plusieurs pistes d'actions existent et sont possibles pour éviter ce qui serait un gâchis d'argent public :

- Réaffecter les financements non consommés pour les conversions bio au soutien des producteurs bio et de leurs filières,
- revaloriser l'écorégime à 145 €/ha dans le cadre de la PAC,
- atteindre les objectifs de la Loi égalim : depuis le 1^{er} janvier 2022 les produits bio devraient représenter 20% des repas dans la restauration collective publique ; aujourd'hui nous en sommes à 7%. Pourtant des collectivités locales exemplaires dans notre région démontrent que nous pouvons largement dépasser ce pourcentage avec un coût acceptable. Manger BIO et LOCAL c'est possible ! Ces initiatives et expériences doivent être développées et accompagnées.
- à l'échelle de notre région, décliner et relayer la campagne de communication nationale #BIO RÉFLEXE.

L'agriculture biologique est l'agriculture de l'avenir pour le bien-être de nos territoires et de notre société. Elle doit être encouragée, soutenue, et participer ainsi au virage écologique que doit prendre l'agriculture française.

Laurence Henriot,
Présidente de BIO Bourgogne-Franche-Comté
Novembre 2023

Sommaire

- p. 5 • La bio en France**
- p. 6 • La bio en Bourgogne-Franche-Comté**
- p. 8 • Dynamique de conversion**
- p. 12 • Grandes cultures**
- p. 14 • Viticulture**
- p. 16 • Maraîchage et légumes de plein champ**
- p. 18 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales**
- p. 19 • Arboriculture et petits fruits**
- p. 20 • Élevage**
 - p. 21 • Bovins allaitants**
 - p. 22 • Bovins lait**
 - p. 23 • Ovins-caprins**
 - p. 24 • Porcs**
 - p. 25 • Volailles**
 - p. 26 • Apiculture**



Lexique

SAU AB

Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

SAU bio

Ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB

Ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion

Les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

Ferme bio

Ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sources et données : Agence BIO, BIO Bourgogne-Franche-Comté, sauf mentions contraires précisées sous les graphiques.

Des conversions en baisse, des arrêts en légère hausse

Le nombre de producteurs engagés en agriculture biologique continue de progresser mais à un rythme nettement ralenti par rapport à 2021 (+ 3,5% contre + 9%).

5 330 nouveaux agriculteurs se sont engagés en 2022 contre 7 706 en 2021. On note dans le même temps, 3 290 arrêts de certification biologique contre 2 510 en 2021.

Une stagnation des surfaces bio et en conversion

Les surfaces certifiées bio (dont le produit peut être commercialisé en bio) connaissent une hausse de 10% en 2022 pour atteindre 2,4 millions d'hectares. Additionnée aux surfaces en conversion, la SAU atteint 2,88 millions d'hectares mais n'enregistre qu'une progression de 4% par rapport à 2021. Dans la plupart des filières végétales, les surfaces en première année de conversion connaissent, après des années de croissance, un net recul, en particulier pour les grandes cultures et la viticulture. À noter qu'en filière animale, la baisse de la demande en produits bio affecte principalement les secteurs bovin et porcin.

En 2022, la France est 1^{ère} au sein de l'UE en termes de surfaces bio, devant l'Espagne et l'Italie. Elle n'est cependant qu'en 13^{ème} position pour la part de sa SAU cultivée en bio. Les pays en tête du classement sont l'Autriche et l'Estonie.

Une baisse inédite du nombre d'entreprises de l'aval certifiées en bio

De manière logique, le recul de la consommation bio qui impacte la production agricole affecte tout autant les entreprises de l'aval. Ces dernières passent de 29 184 en 2021 à 28 547 en 2022, soit une baisse de 2%. Cela concerne les magasins spécialisés.

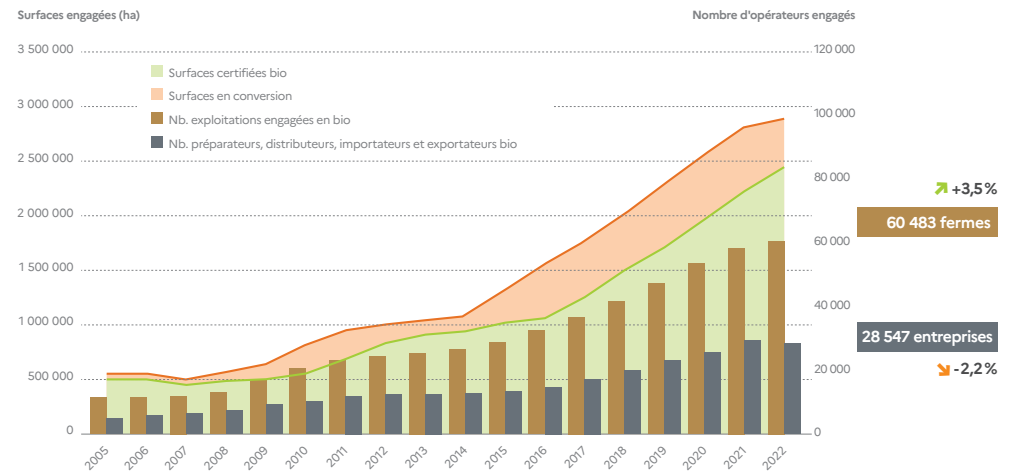
La filière biologique, génératrice d'emploi dans les territoires

La filière biologique génère 215 000 emplois directs. Les fermes biologiques emploient davantage que les fermes conventionnelles : 2,4 ETP contre 1,59 ETP. La part du bio dans l'emploi agricole représente près de 17%.

Source : Dossier de presse 2023 « Les chiffres du BIO, panorama 2022 » - Agence Bio

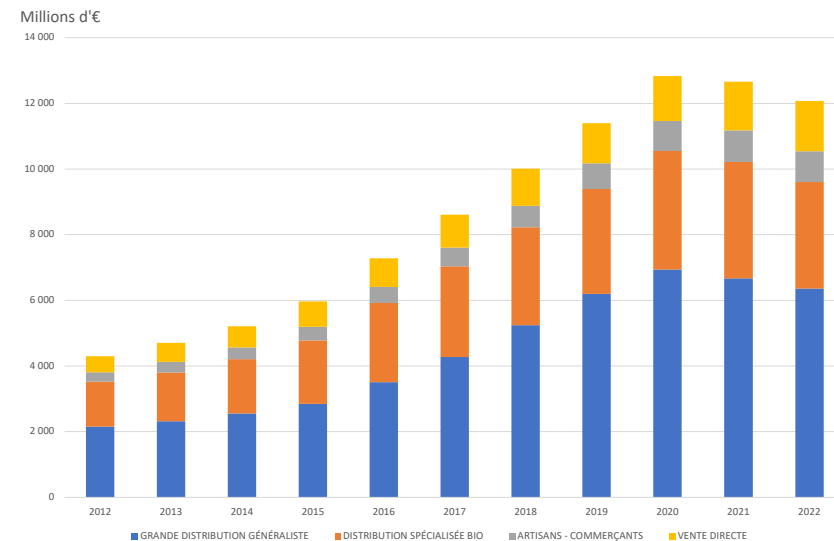
Évolution des surfaces, des fermes et des entreprises engagées en bio

Source : Agence BIO / OC 2023



Source : Agence BIO / OC

Évolution de la consommation alimentaire bio par circuit de distribution



La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

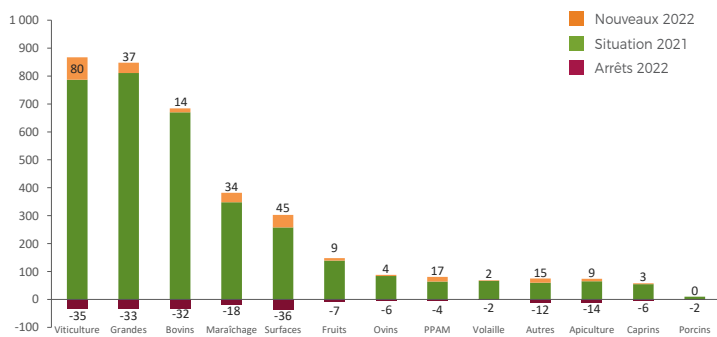
Viticulture, grandes cultures et élevages bovins restent les productions prédominantes

Avec une évolution de +2,2%, le nombre de producteurs engagés en agriculture biologique continue de progresser en 2022, mais à un rythme nettement ralenti par rapport à 2021. La Bourgogne-Franche-Comté compte désormais 3 480 fermes bio et en conversion soit 14,7% des fermes de la région. Les surfaces bio totalisent 249 656 hectares dont 36 440 hectares en conversion, une évolution positive de 3%. La part de bio au sein de la SAU totale s'élève à 10%, plaçant la région en 8^{ème} position du palmarès national.

Grâce à la forte dynamique de conversions des dernières années, la viticulture et les grandes cultures demeurent les productions bio dominantes en Bourgogne-Franche-Comté. Ces filières poursuivent leur progression en 2022 malgré un recul général des engagements en bio. Les productions animales sont quant à elles assez stables. Les fermes bovines, particulièrement touchées par un ralentissement des conversions concernent tout de même 19% des fermes bio du territoire.

Face à un recul inédit de la consommation alimentaire des ménages, la plupart des filières marquent un fléchissement en comparaison aux années précédentes.

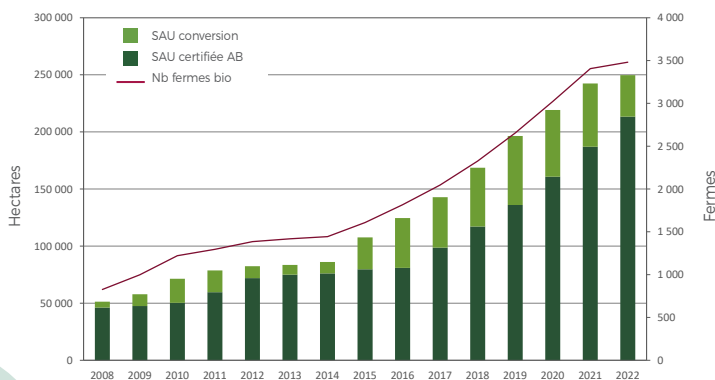
Répartition du nombre de fermes bio par type de production



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté



Évolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté

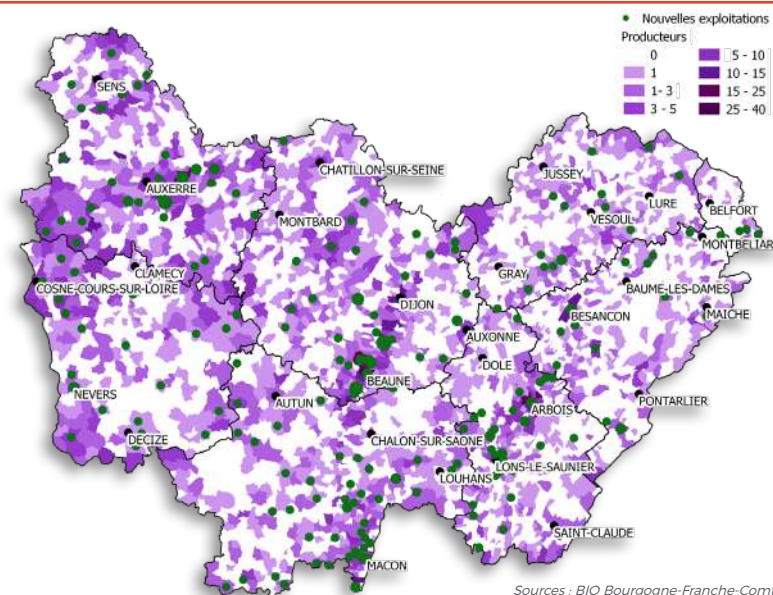


Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

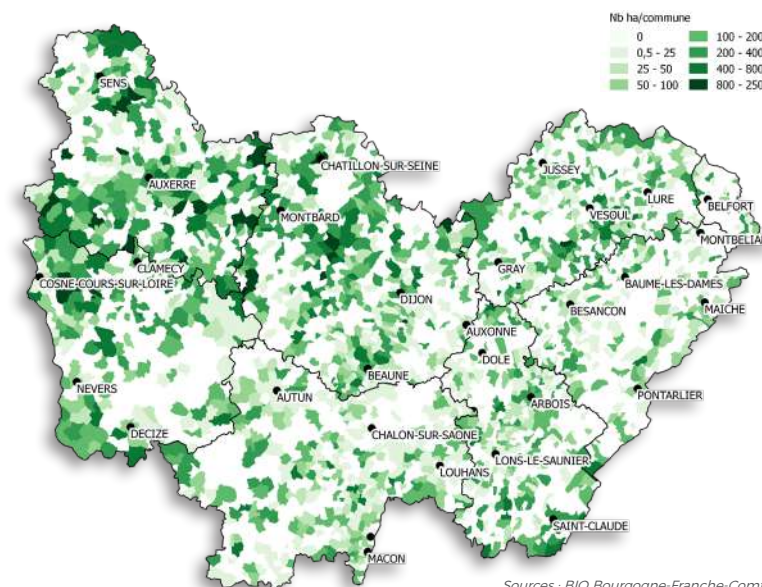
- **3 480 fermes bio** dont 269 nouvelles en 2022
→ **14,7%** des fermes de la région sont en bio
- **249 656 ha** conduits en bio, dont 36 340 ha en conversion
→ **10,3%** de la SAU régionale

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté et des nouvelles fermes bio en 2022



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

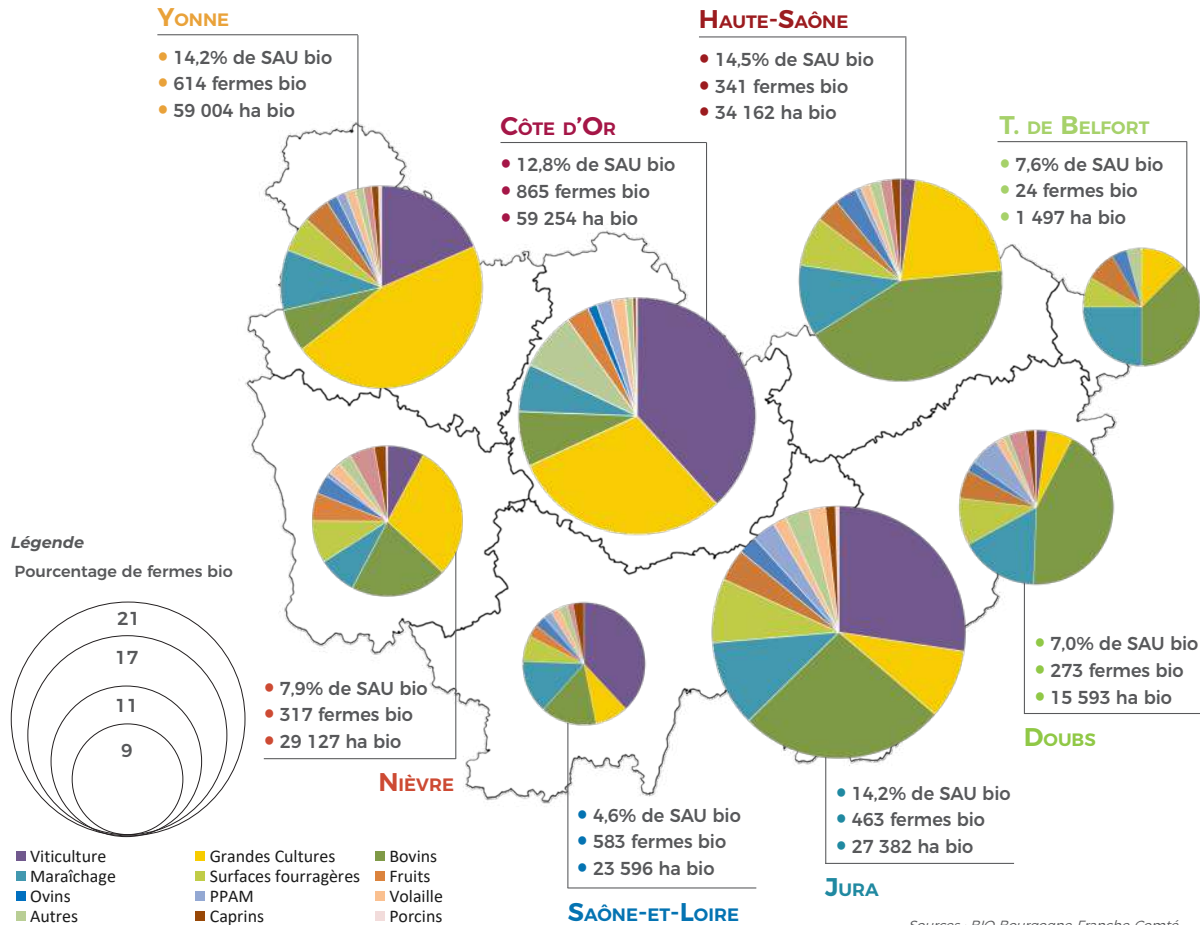
Répartition de la SAU bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2022



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2022 par département et par type de production



La Côte d'Or est le département qui compte la plus importante surface agricole utile bio. Avec 59 254 hectares bio et en conversion, elle dépasse l'Yonne pour la deuxième année consécutive. C'est également le premier département en nombre et part de fermes bio, avec plus de 20% des fermes engagées en agriculture biologique. Les 865 fermes bio et en conversion sont pour les deux tiers tournées vers les grandes cultures et la viticulture. C'est ce dernier secteur qui enregistre le plus d'installations et de conversions, soit 40% des nouveaux engagés.

La dynamique de conversion et d'installation dans la **Nièvre** est essentiellement portée par le maraîchage et l'apiculture. Avec plus de 11% fermes bio, le département occupe le 5^{ème} rang régional en part de fermes engagées en AB. L'élevage bovin et les grandes cultures y sont toujours majoritaires. Les surfaces bio et en conversion s'élèvent quant à elle à 29 127 hectares, soit près de 8% de la SAU départementale.

Avec 61 nouvelles fermes, la **Saône-et-Loire**, enregistre le plus grand nombre d'installations et de conversions. La dynamique est portée en majorité par la viticulture, secteur le plus actif par ailleurs, au niveau régional. Il représente près de 40% des fermes bio de Saône-et-Loire. L'élevage bovin et le maraîchage constituent quant à eux 30% des fermes bio.

L'Yonne est cette année encore l'un des départements les plus dynamiques avec une progression de la SAU de 4% soit un total de 59 044 hectares bio et en conversion. Les fermes spécialisées dans les grandes cultures et la viticulture prédominent ; elles représentent 64% des structures engagées en AB.

Dans le **Doubs**, surfaces et nombre de fermes engagées en bio restent stables avec 15 593 ha bio et en conversion pour 273 fermes dont 42% sont spécialisées en élevage bovin. Les nouveaux installés s'orientent quant à eux majoritairement vers la production de légumes et de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Avec, en 2022, 14,5 % de sa SAU totale engagés en bio, la **Haute-Saône** reste le 1^{er} département de la région. Cependant, le nombre de fermes ainsi que les surfaces conduites en bio diminuent légèrement suite aux déconversions et décertifications en élevage bovin.

20,6 % des fermes du **Jura** sont engagés en agriculture biologique, un des plus fort taux de la région. La dynamique de conversion et d'installation se poursuit avec, en 2022, une évolution des surfaces de près de 4%, et 38 nouvelles installations et conversions. Ces dernières concernent pour plus de 30% des domaines viticoles, qui représentent désormais plus d'un quart des structures bio jurassiennes.

Le **Territoire de Belfort** reste stable avec une prédominance d'élevage bovin qui perdure. Le nombre de fermes bio est identique à 2022 et représente un peu moins de 10% du total des fermes du département.



Dynamique de conversion

Net ralentissement des conversions

Les conversions subissent en 2022 un fort ralentissement affichant une baisse de 47%. Le nombre des conversions annuelles n'avait pas chuté depuis 2011. Le secteur des grandes cultures a été le plus touché avec une baisse de 68% par rapport à 2021. La hausse des prix conventionnels et la baisse des prix biologiques (hormis en oléoprotéagineux) expliquent ce phénomène.

La production bovine a, elle aussi, été très impactée (- 60% de conversions). Les causes en sont - comme toujours - une trop faible valorisation de la viande - et la baisse du prix du lait hors AOP.

La viticulture affiche un rythme de conversion plus modéré après deux années marquées par une très forte dynamique d'engagement. Même les filières courtes, en particulier le maraîchage (- 31%) sont freinées dans leur développement. Après l'explosion de la demande induite par la crise du covid19, le réflexe « bio et local » semble s'être perdu. Les producteurs en vente directe, échouant hier à répondre à toutes les commandes, peinent aujourd'hui à écouler leurs produits.

A contrario, les ateliers en plantes aromatiques et médicinales, souvent détenus par des doubles actifs, sont en plein essor.

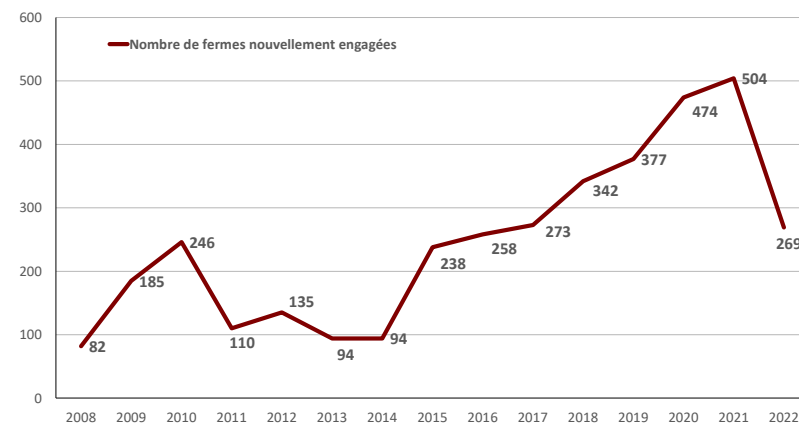
Il semble que la crise géopolitique et inflationniste en Europe ait poussé les consommateurs vers des produits plus bas de gamme et donc moins chers. En conséquence, les projets de conversions ont été repoussés à une période plus favorable.

Nombre de nouvelles fermes engagées en AB par an et par activité principale en Bourgogne-Franche-Comté

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution 2022-2021
Viticulture	16	22	27	27	53	80	146	141	80	-43%
Grandes cultures	15	87	67	86	150	121	145	114	37	-68%
Bovins	7	42	60	33	26	33	22	35	14	-60%
Maraîchage	21	14	21	18	27	24	43	49	34	-31%
Surf. fourragères	21	47	44	58	44	47	57	82	45	-45%
Fruits	5	10	21	9	9	14	15	11	9	-18%
Ovins	1	4	2	5	4	5	6	4	4	0%
PPAM	1	1	1	3	4	5	14	8	17	113%
Volaille	1	0	3	2	4	6	10	2	2	0%
Autres	5	10	7	16	15	20	5	41	15	-63%
Apiculture	0	0	4	11	4	16	9	13	9	-31%
Caprins	1	0	1	5	2	5	2	4	3	-25%
Porcins	0	1	0	0	0	1	0	0	0	
Total Bourgogne-Franche-Comté	94	238	258	273	342	377	474	504	269	-47%

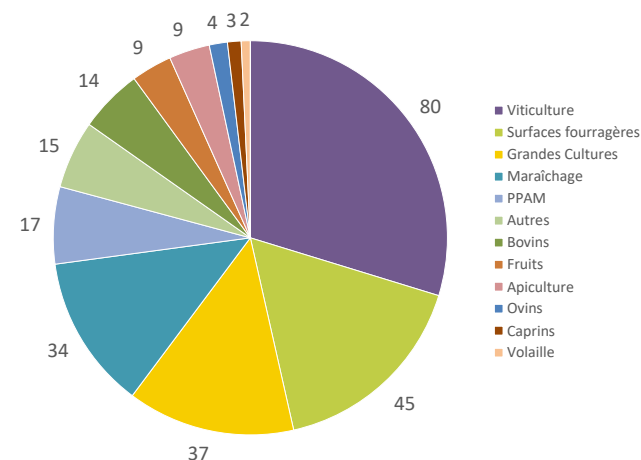
Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Évolution des engagements entre 2008 et 2022 en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

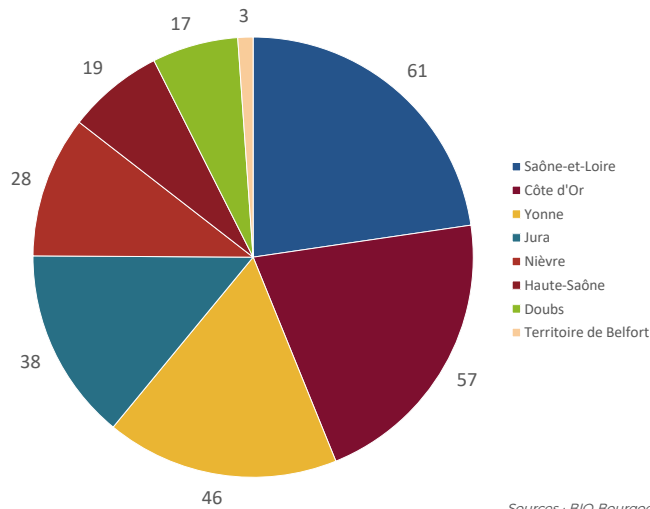
Répartition des conversions 2022 par activité principale



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Dynamique de conversion

Nombre de conversions 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

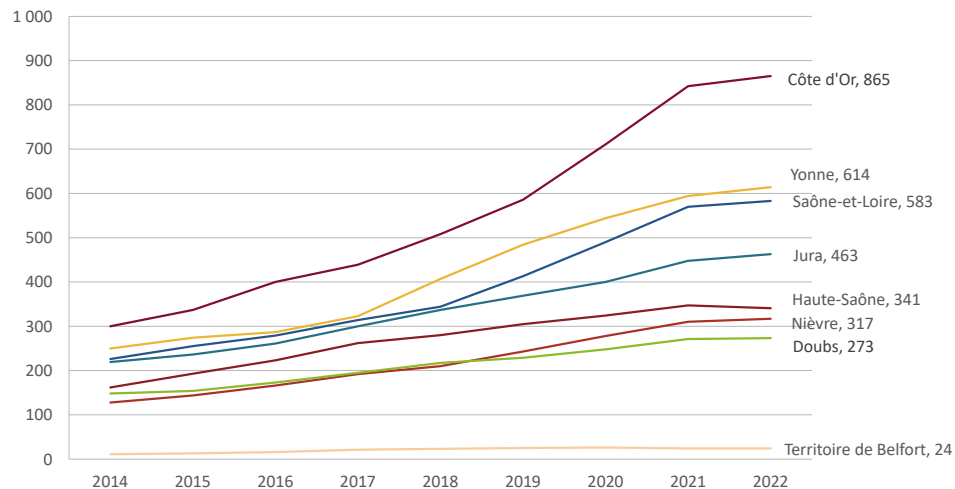
Le Jura, département le plus dynamique en 2022

En Bourgogne Franche-Comté, les conversions représentent 1,14% de la totalité des fermes. La Saône-et-Loire, la Côte d'Or et l'Yonne y contribuent pour plus de la moitié. On observe la plus forte dynamique dans le Jura (1,69% des fermes se sont converties), la plus faible dans le Doubs (0,67% des fermes).

À l'échelle de la région, la SAU bio progresse de 3,2% alors que l'augmentation moyenne de 2019 à 2021 s'élevait à 12,8%. Ce ralentissement est la conséquence directe de la baisse des conversions. Les départements progressant le plus (de 4,3% à 5,6%) sont le Territoire de Belfort, le Jura, la Côte-d'Or, et l'Yonne.

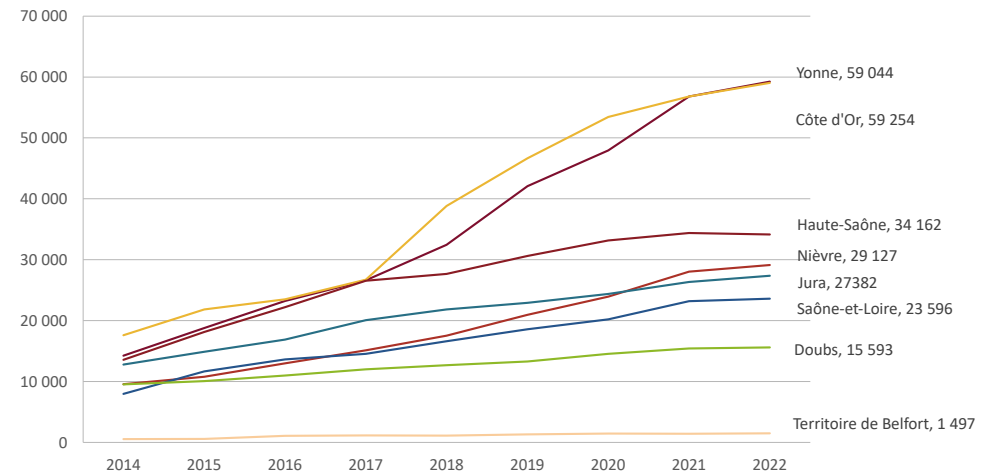
Seul le département de Haute-Saône régresse (- 0,6%). Cette régression s'explique par les nombreuses déconversions en bovin lait, liées à l'effet ciseau de la baisse du prix du lait et de la hausse de l'alimentation protéique.

Évolution du nombre de fermes bio en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Évolution des surfaces bio en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté



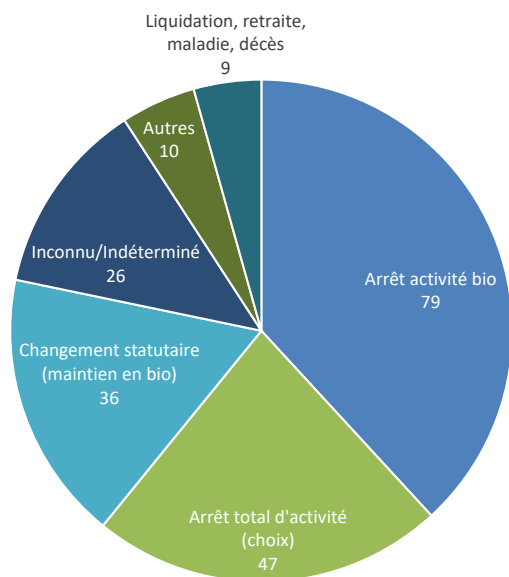
DYNAMIQUE DE CONVERSION

Des arrêts de certification en hausse

Les arrêts enregistrés augmentent sensiblement en 2022. Toutefois, tous ne correspondent pas un abandon pur et simple de l'agriculture biologique. Une partie des arrêts s'explique par un changement de structure juridique avec une poursuite de l'activité bio. Il peut aussi s'agir d'un arrêt d'activité décidé sans contrainte majeure ou bien motivé par la retraite, la maladie ou le décès. Dans ces deux derniers cas, les fermes peuvent, lorsqu'elles sont reprises, pérenniser une conduite en bio. À l'inverse, l'arrêt du mode de production en bio constitue un arrêt de certification et non pas d'activité. Ces arrêts tiennent essentiellement à des raisons économiques, le mode de production bio ne permettant plus une rémunération suffisante. Ils représentent 38% de la totalité des arrêts, contre 28 % en 2020 et 2021. Cette hausse sensible des déconversions reflète la situation difficile dans laquelle se trouve actuellement le marché bio.

Hormis le Territoire de Belfort, trop petit pour être significatif, c'est le département de la Haute-Saône qui compte le plus d'arrêts en proportion du nombre de fermes bio, soit 26 fermes représentant près de 8% des fermes bio. L'Yonne est le département qui s'en sort le mieux avec seulement 5% d'arrêts.

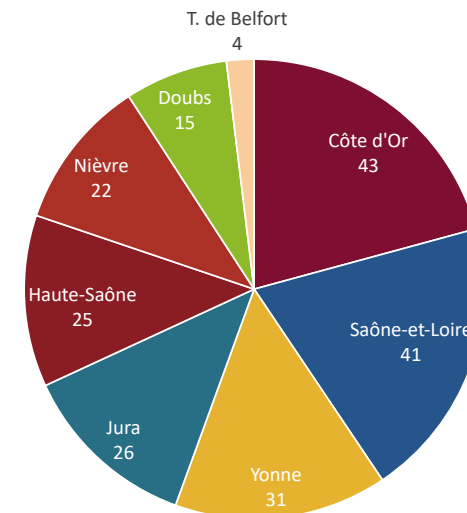
Répartition des arrêts 2022 selon leur cause



	Nombre d'arrêts	Dont arrêts de certification AB
2022	207	38,4%
2021	110	28,2%
2020	112	28,5%
2019	72	22,2%

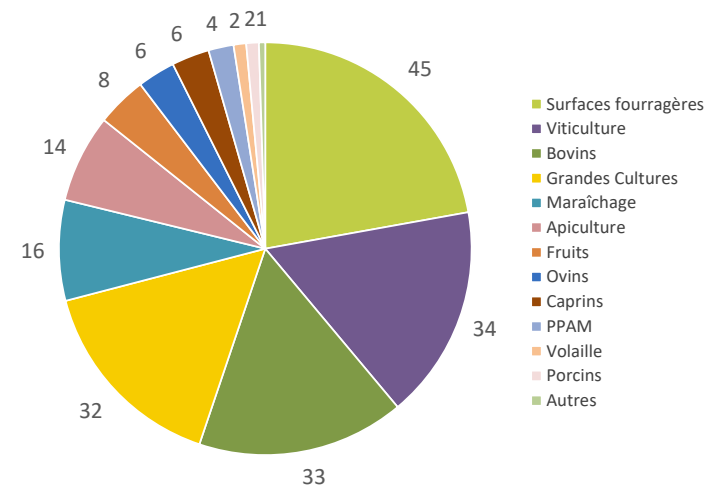
Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des arrêts 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des arrêts 2022 par activité principale



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Les PRODUCTIONS AGRICOLES

p. 12 • Grandes cultures

p. 14 • Viticulture

p. 16 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 18 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

p. 19 • Arboriculture et petits fruits

p. 20 • Élevage

p. 21 • Bovins allaitants

p. 22 • Bovins lait

p. 23 • Ovins-caprins

p. 24 • Porcs

p. 25 • Volailles

p. 26 • Apiculture

Grandes Cultures

Fin d'une période de forte croissance

Après sept années d'une croissance marquée, les grandes cultures bio marquent le pas avec une progression de seulement 3,7 % (contre 10% les dernières années et jusqu'à environ 40 % en 2015 et 2018). Les premiers signaux négatifs du marché avaient déjà initié un ralentissement en 2021, tendance amplifiée en 2022 jusqu'à la stagnation. Des producteurs ont peiné à écouler leur blé non contractualisé, et certains opérateurs ont commencé à réduire leurs prix d'achat des céréales meunières. Au cours des dix années précédentes, le nombre de fermes produisant des grandes cultures biologiques a presque triplé, et les surfaces plus que quadruplé !

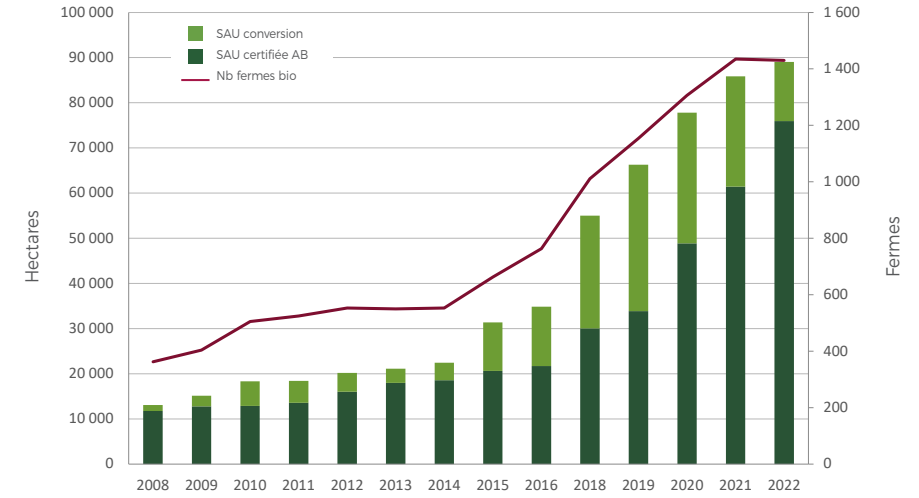
Des arrêts qui augmentent

Les arrêts sont au nombre de 62, contre 39 en 2021. Bien que le néologisme « déconversion » fasse son apparition dans les zones céréalières, cette hausse est en partie due à une augmentation des départs en retraite. Les baisses de prix sont modérées et le point de départ était élevé, ce qui modère les mouvements. Le rapport entre utilisations en meunerie et en fabrication d'aliments d'une part, et production céréalières d'autre part, laisse à penser que c'est un cap à passer.

Soutien des conversions versus soutien du maintien en AB

La période est également celle des négociations pour le renouvellement des règles de la PAC. Dans ce cadre, des organisations de producteurs poussent à ne pas tout miser sur les aides à la conversion, mais à renforcer également le soutien des agriculteurs ayant déjà adopté le mode de production biologique.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures

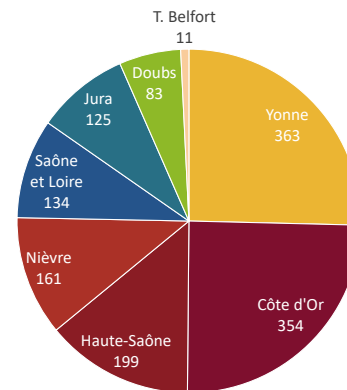


Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

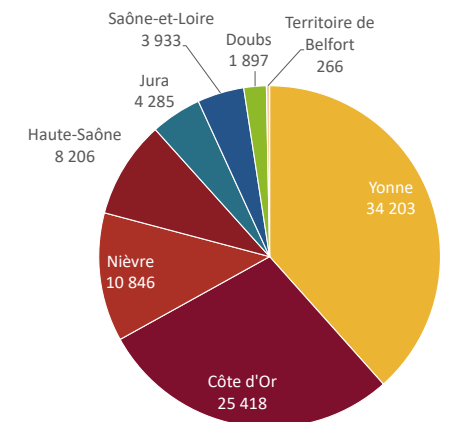
- **1 430 ateliers (- 0,3%)**
dont 50 nouveaux
dont 820 en production principale
- **89 053 ha (+ 3,7%)** en grandes cultures
dont 13 119 ha en conversion
- **Évolution 2022-2021 :**
Surfaces AB : **+ 24%**
Surfaces en conversion : **- 46,3%**

Répartition du nombre d'ateliers ayant des grandes cultures en conversion et bio en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des surfaces céréalières en conversion et bio en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Un marché AB bousculé et en baisse

Divers facteurs ont conduit à une situation inédite sur les marchés. Le contexte géopolitique a provoqué sur les marchés conventionnels une hausse forte et soudaine des prix qui a plus que compensé l'augmentation des charges.

En agriculture biologique, à l'inverse, un ralentissement de la consommation a conduit à une diminution des prix des céréales meunières. Le blé restant la culture phare des assolements, cette situation n'a pas été sans poser question aux producteurs et à leurs partenaires commerciaux. Des stocks ont commencé à se constituer. Les prix des protéagineux, du tournesol ou encore du sarrasin se sont par contre maintenus et ont parfois même augmenté. Les résultats économiques des fermes en grandes cultures ont globalement tendance à se dégrader.

Rendements moyens (q/ha) observés en 2022 par rapport à la moyenne 1999-2021

	Rendements moyens 2022 Bourgogne	Rendements moyens 1999-2021 Bourgogne	Évolution du rendement 2022 par rapport au rendement moyen 1999-2021	Nombre de références 2022	Nombre de référence 1999-2021 Bourgogne
Blé de luzerne	32,1	31,4	3%	20	371
Blé de paille	29,0	25,3	15%	31	215
Blé de protéagineux	35,1	28,4	20%	39	375
Engrain	17,8	15,9	12%	6	53
Lentille	9,4	12,0	-28%	16	189
Orge de printemps	25,0	25,0	0%	19	160
Pois de printemps	14,6	23,4	-38%	6	172
Tournesol	16,0	20,0	-25%	8	68
Triticale	28,3	25,8	10%	23	249
Soja	15,4	16,0	-4%	9	48

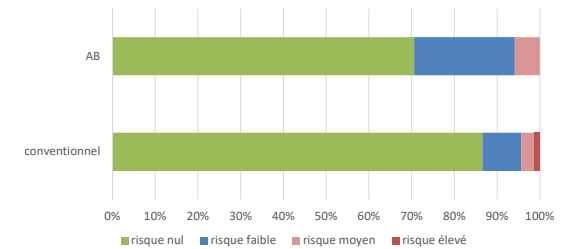
Source : Echos des champs bio n°90, octobre 2022

Bilan de campagne : bons résultats hors protéagineux

Les hivers sont de plus en plus doux et 2021-2022 a été conforme à cette évolution. La sécheresse printanière qui a suivi a pénalisé les céréales en sols superficiels et les protéagineux d'une manière générale. Malgré cela, les rendements, en céréales d'hiver et de printemps ont été, en moyenne, élevés mais une nouvelle fois décevants pour les pois, lentilles et féveroles.

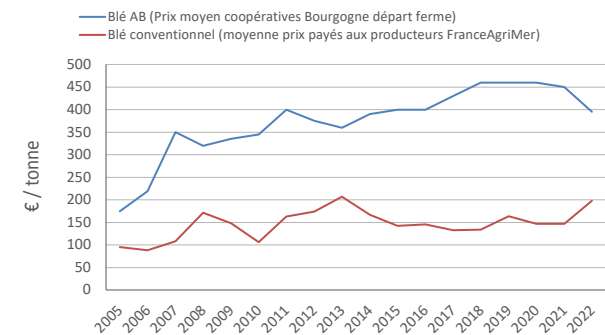
La campagne a été compliquée pour les cultures d'été. Celles qui ont bénéficié des pluies de juin et pu attendre celles, inégalement réparties, de mi-août, ont pu tirer leur épingle du jeu. Les résultats ont été hétérogènes en sarrasin, soja et tournesol.

Risque financier 2022 (prévisionnel)



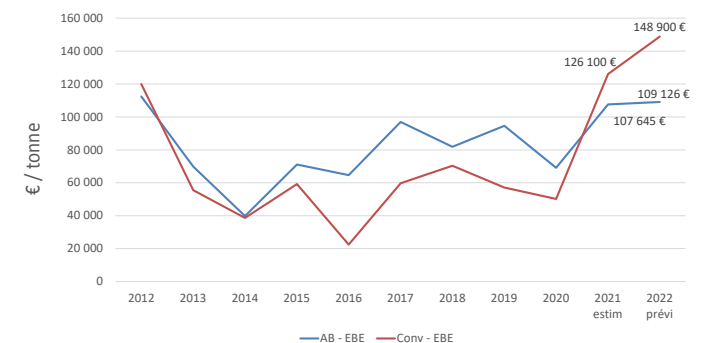
Sources : CER BFC

Comparaison des cours AB et conventionnel pour le blé meunier depuis 2005



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté et FranceAgriMer

EBE comparé AB-conventionnel en grandes cultures (€)



L'échantillon Cerfrance comporte 17 fermes.

Sources : CER BFC



Fin d'une période historique de développement

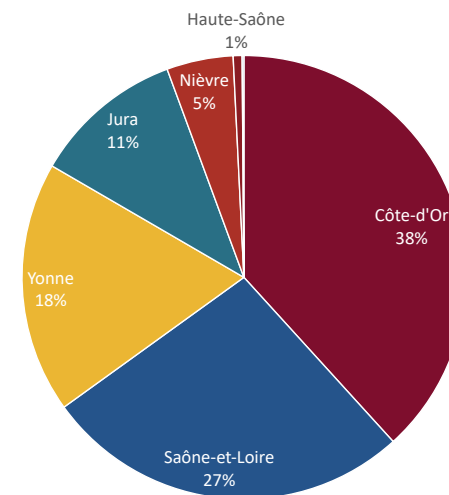
Après une dynamique sans précédent de 2019 à 2021 (non loin de 400 nouveaux domaines en seulement 3 ans), 2022 marque le retour à une évolution plus « normale » avec 68 nouveaux domaines ayant choisi une certification en agriculture biologique.

Les dynamiques départementales ont cependant été différentes entre 2021 et 2022 : certains départements affichent une baisse des nouveaux notifiés pouvant aller jusqu'à 50% (Côte d'Or et Jura), d'autres, à l'inverse, affichent une dynamique croissante (l'Yonne et la Haute-Saône).

Cette année est marquée par une baisse des surfaces en conversion. L'importance des surfaces ayant achevé en 2022 leur période de conversion suite à la vague d'engagements de 2019 explique ce ralentissement. Ce phénomène est comparable à celui constaté entre 2011 et 2014, conséquence directe de la forte dynamique de conversion des années précédentes.

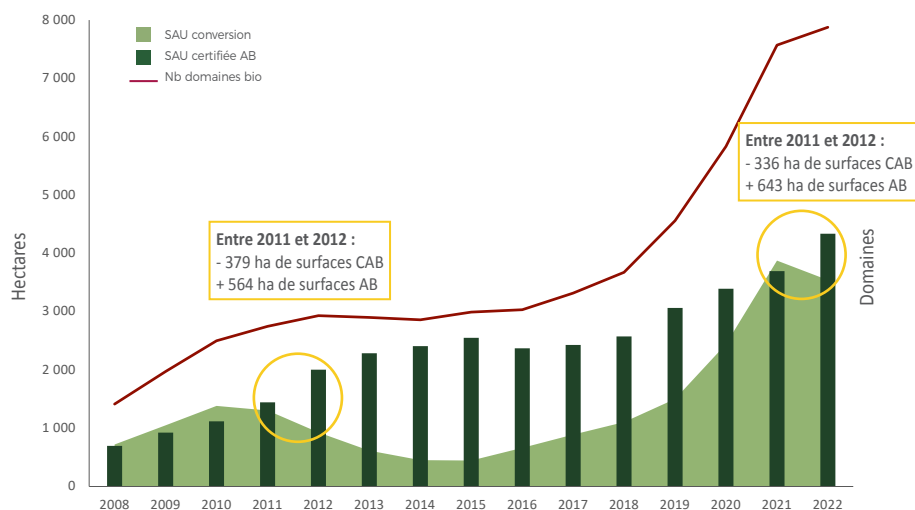


Surfaces certifiées, en conversion et nombre de domaines en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Évolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



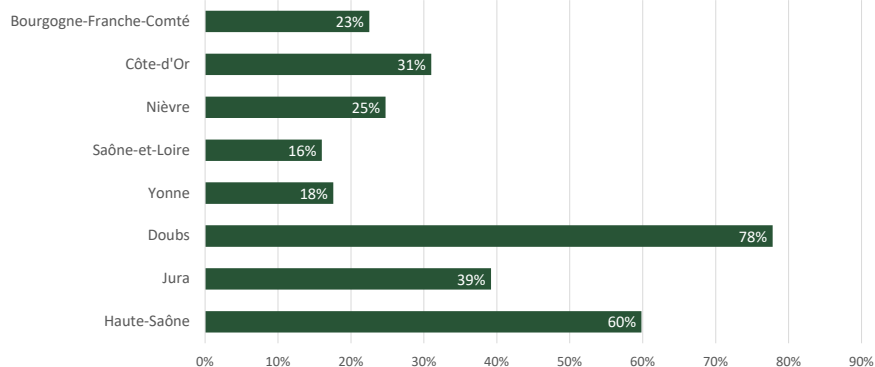
Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

- **879 domaines (+ 6%)**
dont 87 nouveaux
dont 838 en production principale
- **7 876 ha (+ 4%)**
dont 3 540 ha en conversion
La surface engagée représente 23% du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté.
- **Évolution 2022-2021 :**
Surfaces AB : **+ 17 %**
Surfaces en conversion : **- 9 %**

Plusieurs facteurs concourent à expliquer le développement historique de la viticulture biologique entre 2019 et 2021 : la préparation d'une transmission d'exploitation, la prise en compte de l'effet des pratiques sur la santé, les opportunités économiques ou bien encore des facilités pour recruter lorsqu'un domaine est certifié AB. Les freins techniques apparaissent moins importants qu'ils pouvaient l'être sur la période de 2009 à 2011.

Pourcentage des surfaces de vignes certifiées bio par rapport à la surface en vigne tous systèmes confondus



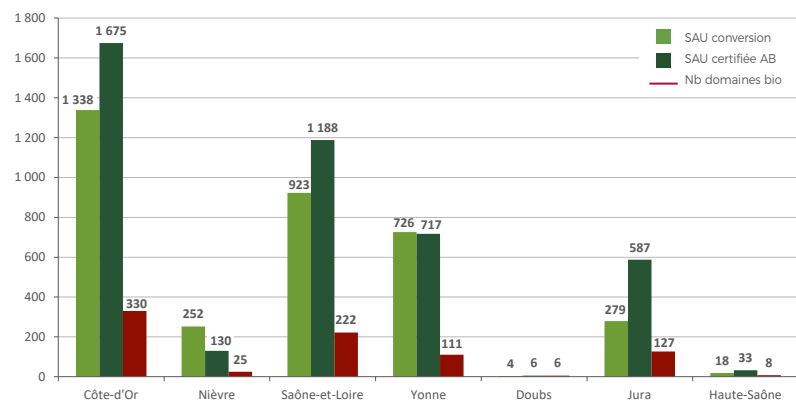
Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

La Saône-et Loire, département viticole le plus dynamique

La Saône-et-Loire représente aujourd'hui 27% des surfaces bio de la région (voir camembert ci-avant). Ce département connaît cette année la plus forte dynamique en Bourgogne-Franche-Comté. 16% des surfaces de vignes de ce département sont en AB ou CAB (+ 6% en seulement deux ans).

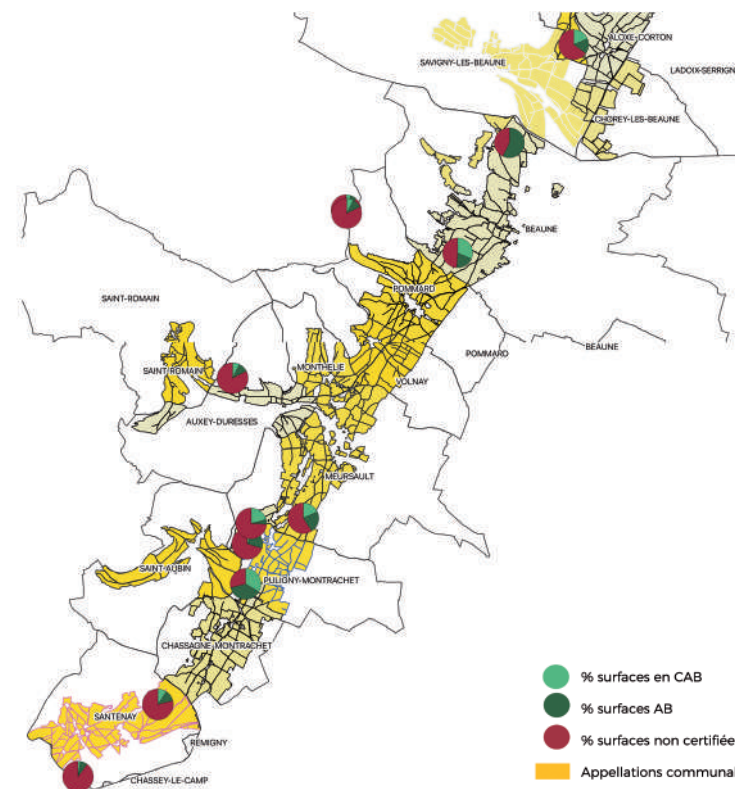
Le Doubs et la Haute-Saône, qui totalisent à eux deux les plus petites surfaces viticoles de la région (moins de 100 hectares), ont connu, en un an, une nette évolution avec aujourd'hui respectivement 60% et 78% des surfaces de vignes inscrites dans une démarche de certification bio.

Surfaces certifiées, en conversion et nombre de domaines en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Présentation visuelle partielle de l'état d'avancement vers l'agriculture biologique sur la Côte de Beaune



NB : Les répartitions de surfaces ne sont pas illustrées pour toutes les appellations

Des dynamiques différentes entre appellations

La carte ci-dessus permet de mieux visualiser l'évolution de la viticulture biologique, ici sur la Côte de Beaune, vignoble de la Côte d'Or où 31% des vignes sont en bio. Chaque appellation communale présente des états d'avancement différents et des dynamiques plus ou moins récentes vers la bio (% de surface CAB plus importants).

Malgré un millésime 2022 marqué par une gestion très technique des maladies et variable d'un département à l'autre, la viticulture biologique continue sa progression sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

MARAÎCHAGE ET LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

Un secteur toujours en croissance

Plus que dans les autres secteurs de productions, le nombre des fermes augmente, croissance portée par des créations de fermes plus que par des conversions de surfaces.

Une saison chaude, sèche et ensoleillée jusqu'en octobre

Sur l'ensemble de l'année, les normales saisonnières ont été largement dépassées, de 2 à 3°C selon les secteurs géographiques.

Les maraîchers et maraîchères ont dû faire à nouveau preuve d'adaptation tant sur le plan technique que sur le plan organisationnel notamment en décalant les horaires de travail afin d'éviter les heures les plus chaudes de la journée.

Ces températures élevées ont compliqué la pousse des légumes notamment des salades sur le créneau estival. D'un autre côté, l'été indien a permis aux maraîchers de prolonger la récolte des « légumes ratatouille » jusqu'en octobre.

Les arrêtés sécheresse de plus en plus précoces sur tout le territoire exigent une adaptation des moyens et des horaires d'irrigation. Cette sécheresse a en outre provoqué une recrudescence des ravageurs, notamment les punaises, les acariens et les pucerons.

Les conditions climatiques souvent extrêmes de ces dernières années obligent les producteurs à trouver des moyens d'adaptation tant sur le plan technique que stratégique.

Une consommation de légumes en baisse

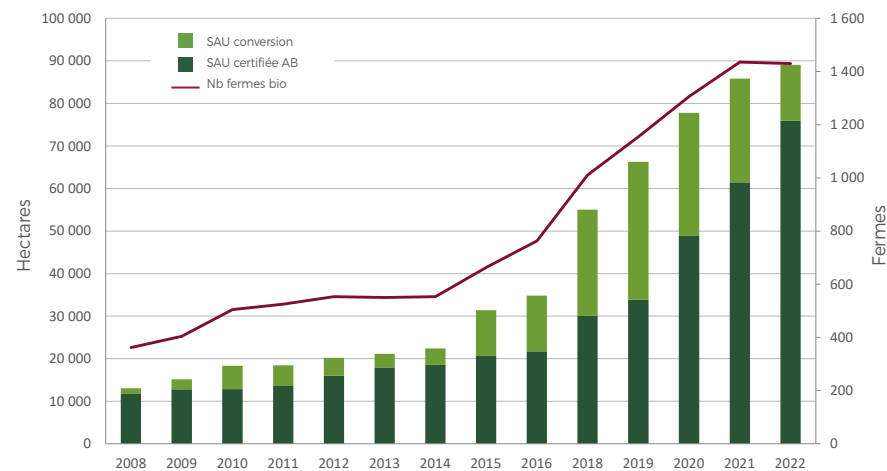
Au niveau national, cette année a vu se confirmer et s'amplifier la baisse des achats (en valeur) des produits bio déjà observée en 2021. Elle s'établit entre 10 à 15% en 2022. Les légumes ne sont pas épargnés car ils sont considérés comme « non essentiels ». En région, cette tendance nationale est toutefois plus mitigée.



Chiffres clés

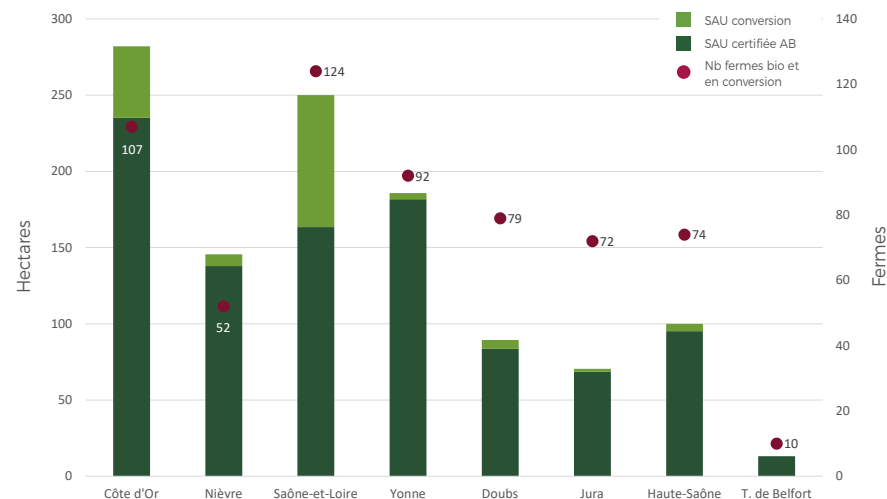
- **580 fermes (+ 8%) produisent des légumes bio**
dont 44 nouvelles
dont 333 en production principale
- **1 136 ha (+ 9%) en légumes engagés en bio**
dont 157 en conversion
- **Évolution 2022-2021 :**
Surfaces AB : **+ 12%**
Surfaces en conversion : **- 3%**

Évolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des surfaces en légumes AB et en conversion en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Maraîchage et Légumes de Plein Champ

On peut caractériser la production de légumes en Bourgogne-Franche-Comté en 3 catégories principales : maraîchage diversifié, légumes de plein champ et une combinaison des deux systèmes.

- **Maraîchage diversifié bio**

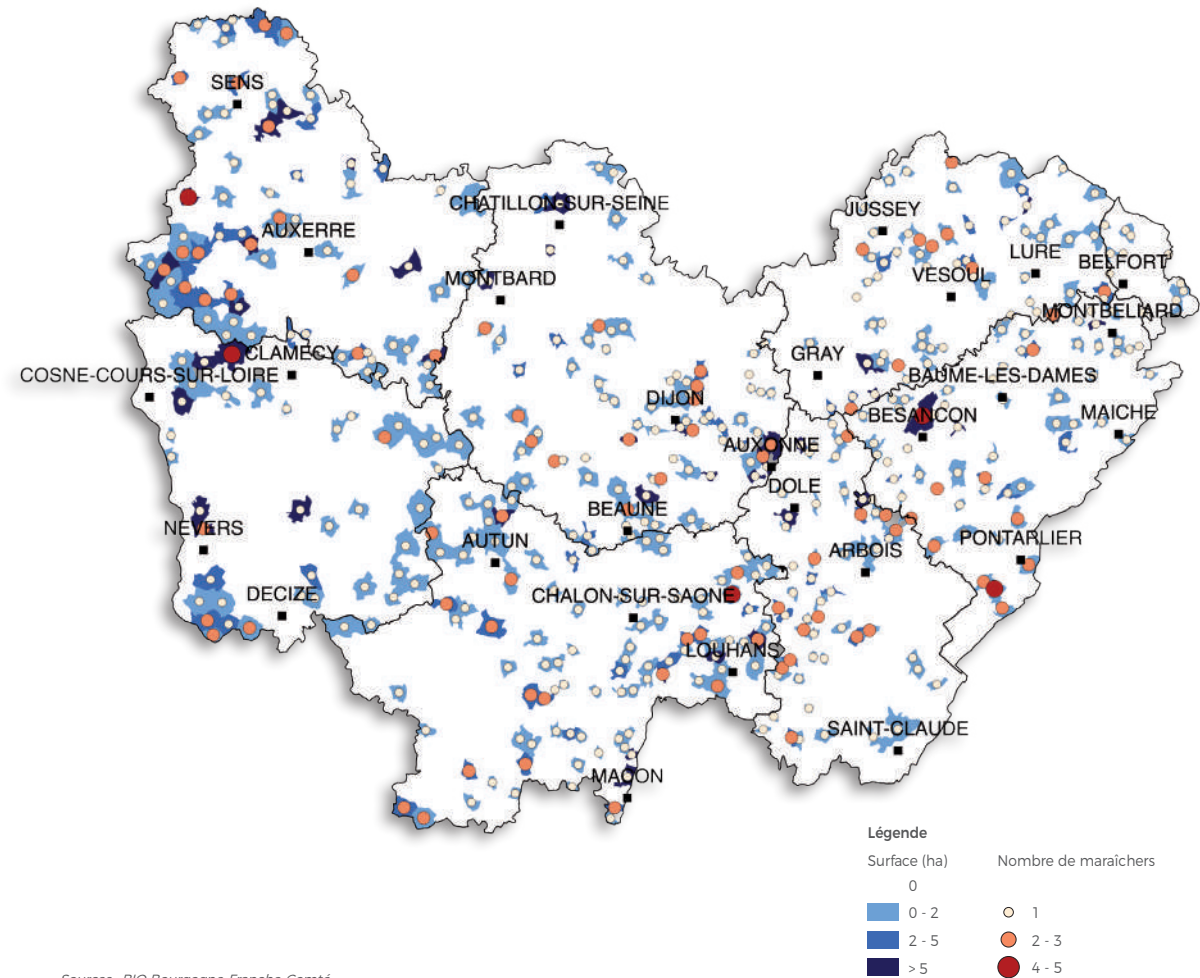
Production d'une large gamme de légumes (souvent entre 30 et 40 espèces) sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe (AMAP, marchés, libre cueillette, ...).

- **Légumes de plein champ bio**

Production d'une gamme plus faible de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume pour une vente en demi-gros, vers les magasins spécialisés ou la restauration collective. Pour la plupart, ce sont des céréaliers ou des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient, par goût, pour augmenter leur gamme, ou suite à une demande de la clientèle. Les légumes principalement produits dans la région sont : pommes de terre, oignons, poireaux, carottes, courges et betteraves.



Répartition des producteurs et de la SAU en légumes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2022



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Un développement sans précédent en 2022

Le nombre de fermes cultivant des PPAM augmente considérablement en 2022, et atteint 199 fermes (29 nouvelles installations).

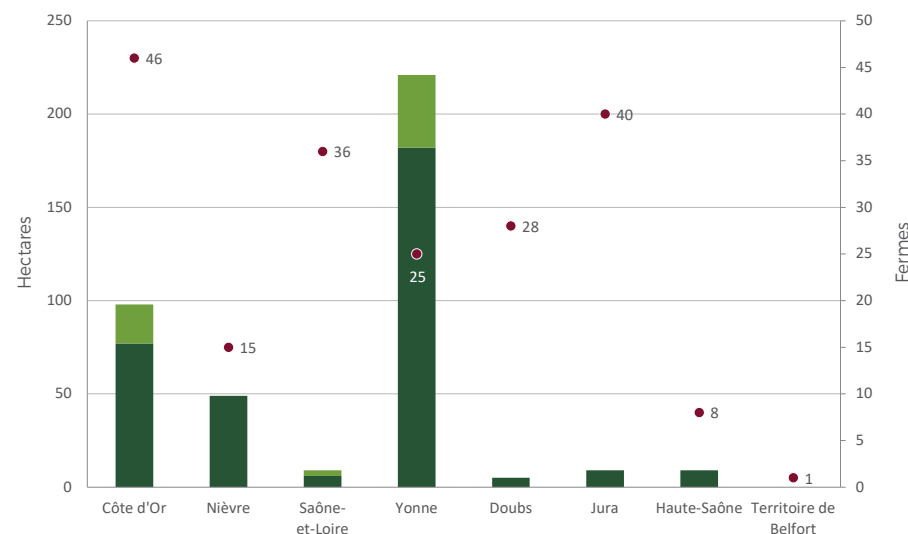
La Bourgogne et la Franche-Comté se distinguent quant à la typologie des fermes en PPAM : la Franche-Comté compte principalement des structures de petite taille (< 1 ha), peu mécanisées, produisant une trentaine de plantes transformées ou séchées sur place et commercialisées en vente directe. Les installations s'y font directement en bio ou passent par une période de conversion.

Côté bourguignon, on note, outre ces petites fermes, des structures orientées vers des circuits longs et qui cultivent, sur des surfaces plus importantes (plusieurs hectares), un nombre restreint d'espèces. Les surfaces moyennes sont de 8,8 ha dans l'Yonne (25 fermes, dont 6 en production principale) et 2,1 ha en Côte d'Or (46 fermes, dont 17 en production principale).

Les 3 départements de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Nièvre concentrent 368 des 400 ha de PPAM bio et en conversion cultivées dans la région, soit 92 % de la surface pour 43 % des structures.

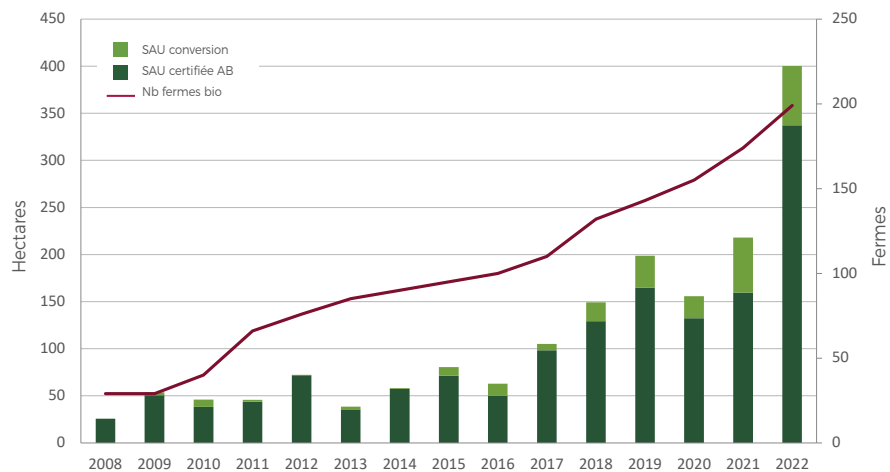
Les 3 départements de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Nièvre concentrent 368 des 400 ha de PPAM bio et en conversion cultivées dans la région, soit 92 % de la surface pour 43 % des structures.

Fermes et surfaces en PPAM bio en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Évolution des surfaces et du nombre de fermes en PPAM en AB et en conversion



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

- **199 fermes (+ 14%) produisent des PPAM bio**
dont 29 nouvelles
dont 61 en production principale
- **400 ha (+ 84%) de PPAM bio**
- **Évolution 2022-2021 :**
Surfaces AB : **+ 111%**
Surfaces en conversion : **+ 8%**

Principalement un atelier ou une activité secondaire

La production ou la production / transformation des PPAM peut représenter l'activité principale de la ferme, mais elle constitue plus souvent un atelier secondaire dans la stratégie économique de la structure : c'est le cas pour 132 fermes sur les 199, soit 66 % d'entre elles. Ce chiffre tombe à 50 % dans le département du Doubs, qui compte 9 nouvelles installations en 2022.

Le développement de cette production s'est maintenu en 2022 malgré les difficultés rencontrées par certaines structures en lien avec l'inflation, qui réduit le pouvoir d'achat du consommateur, et donc l'acquisition.

ARBORICULTURE ET PETITS FRUITS

Des productions qui poursuivent leur développement

En 2022, les ateliers de fruits bio progressent de 4%. La production de fruits ou petits fruits reste dans 64% des cas une activité secondaire qui vient compléter un atelier principal (maraichage, grandes cultures, élevage, viticulture...). En 2022, la surface de fruits et petits fruits à l'échelle de la région a augmenté de 100 hectares (1 175 ha au total, + 10% par rapport à 2021).

Productions diversifiées

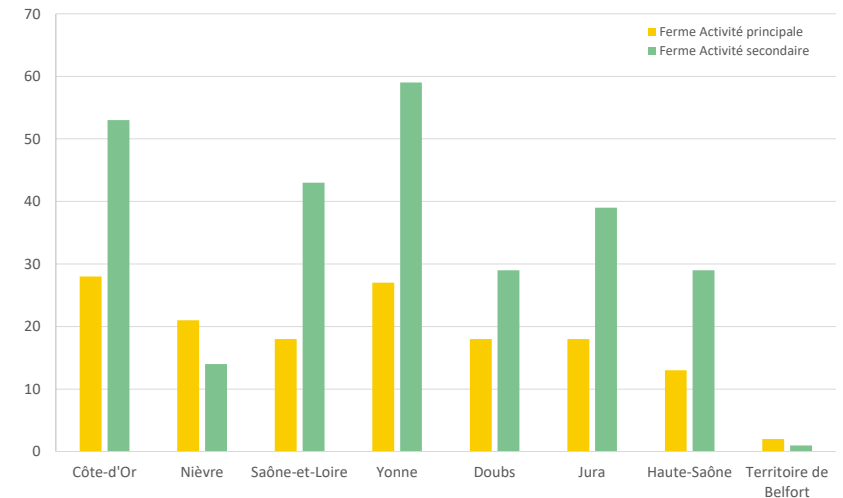
Les plus grandes surfaces consacrées à l'arboriculture bio se trouvent dans la Nièvre, l'Yonne et la Haute-Saône. Les productions sont diversifiées avec une dominance de fruits à coque (Nièvre et Yonne) récemment plantés, puis de fruits à pépins, et de fruits à noyaux.

Les surfaces en petits fruits sont plus faibles ; la Côte d'Or en compte à elle seule la moitié. La production de cassis pour la liqueur mais également la vente en frais de fraises, framboises et myrtilles occupent la plupart des surfaces cultivées.

Une année chaude, mais marquée par le gel

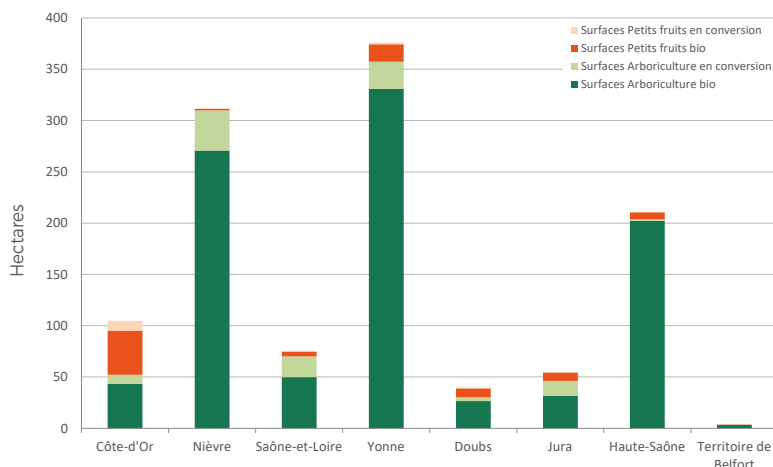
Un hiver doux a permis un départ de végétation précoce mais les gelées de début avril ont affecté les poiriers et les fruits à noyaux à des stades très sensibles de leur floraison. Le mois de juin pluvieux a pu entraîner le développement de maladies (tavelure, oïdium), et *Drosophila suzukii* occasionne sur les petits fruits, de plus en plus de dégâts, notamment sur les fraisiers remontants.

Nombre de fermes en arboriculture et petits fruits en 2022 en activité principale et secondaire



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Surfaces en AB et conversion en arboriculture et petits fruits en 2022

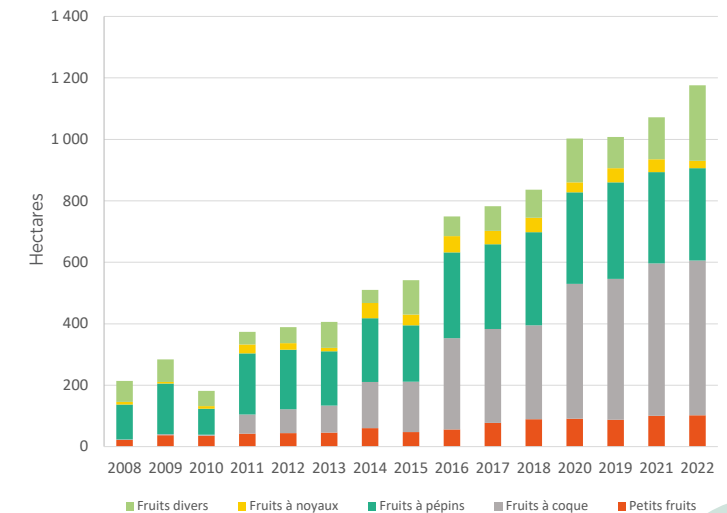


Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

- **412 fermes (+ 4%) produisent des fruits bio**
dont 40 nouvelles
dont 145 en activité principale
- **1 073 ha** en arboriculture bio
dont 115 ha en conversion
- **102 ha** en petits fruits bio
dont 12 ha en conversion
- **Évolution 2022-2021 :**
Surfaces engagée : **+ 10%**
Surfaces AB : **+ 31%**
Surfaces en conversion : **- 53%**

Évolution des surfaces en fruits et petits fruits bio



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté



Un développement à la peine

En 2022, l'activité d'élevage concerne 1 128 des fermes de Bourgogne-Franche-Comté, soit seulement 1% de plus qu'en 2021. Comme l'année précédente, le nombre des conversions est donc très limité avec seulement 37 nouvelles fermes d'élevage converties ou installées sur la région.

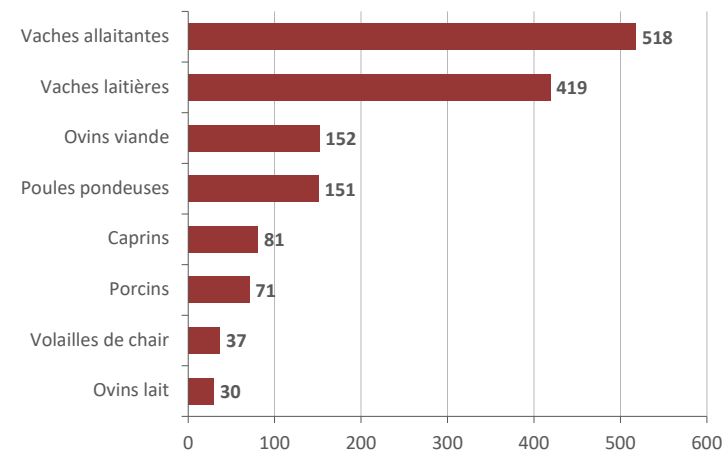
Les filières bovins lait et bovins allaitants sont fortement impactées par cette faible dynamique de conversion (avec respectivement en nombre d'ateliers - 0,2% et + 1%) en lien avec la conjoncture.

Les filières caprins et ovins viande continuent leur croissance à un rythme constant depuis plusieurs années (8% de plus qu'en 2021), tandis qu'en ovins lait, la dynamique s'est inversée avec 6% d'ateliers en moins par rapport à 2021.

Malgré une forte hausse des coûts de production, le développement des ateliers poules pondeuses se poursuit, avec 6 nouveaux ateliers sur 2022, soit une évolution de 3%. À l'inverse, les ateliers volailles de chair enregistrent un recul de presque 10% par rapport à 2021.

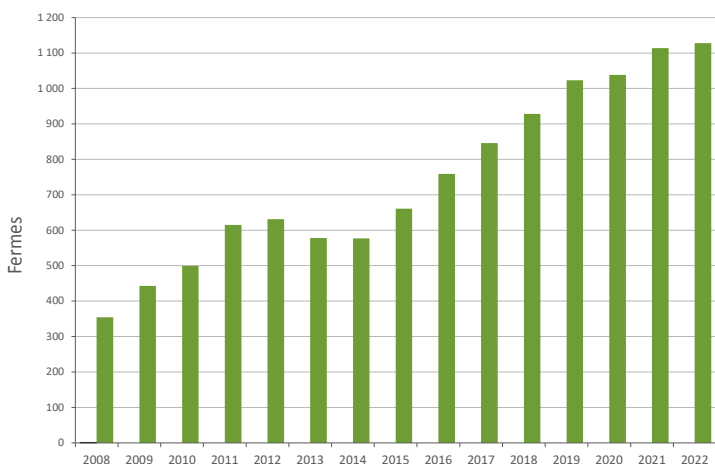


Répartition des ateliers d'élevage en 2022 par espèce



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Évolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage

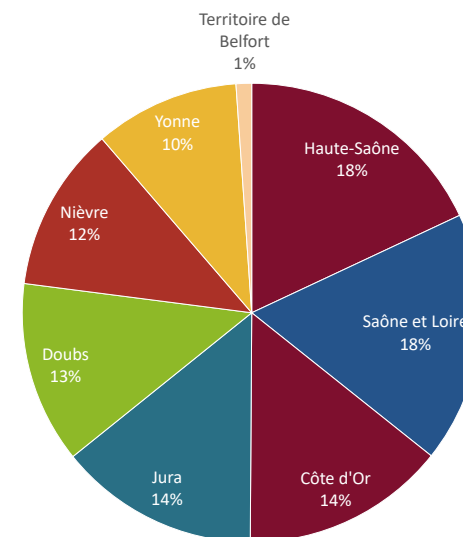


Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

- **1 128 fermes** avec 1 459 ateliers d'élevage bio ou en conversion
- **Évolution 2022-2021 :** Nombre de fermes bio : **+ 1 %**

Répartition des fermes d'élevage en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Un maintien difficile du nombre d'élevages

Les années 2015 à 2019 ont été marquées par un pic de conversions. Depuis, la dynamique des systèmes bovins allaitants se stabilise à environ 20 engagements par an et, en 2022, le nombre d'ateliers progresse de 1%.

Une demande en forte chute

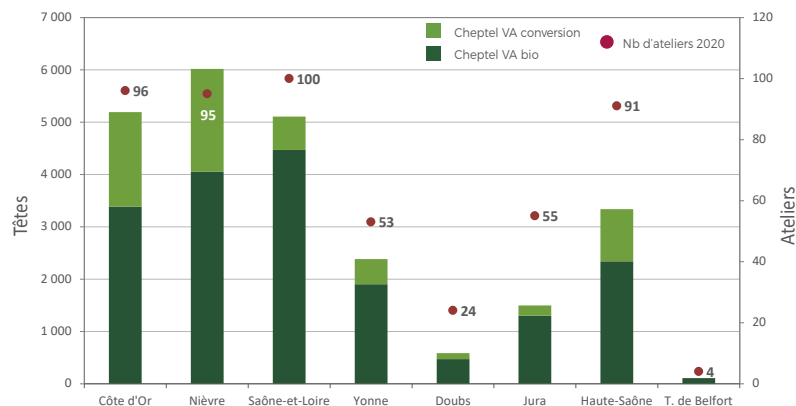
La conjoncture économique générale (inflation, baisse du pouvoir d'achat), et celle du marché de la viande bovine en particulier explique cette faible dynamique. La demande en viande bovine bio est en forte baisse et ne permet pas d'assurer des débouchés satisfaisants (quantités, qualité des carcasses et prix). La viande hachée est la catégorie de viande bovine la plus demandée en bio, ce qui rend d'ailleurs difficile la valorisation des animaux allaitants de qualité bouchère. Or la viande hachée elle-même a vu sa consommation baisser de 21% en volume sur le 2^{ème} trimestre 2022 par rapport à 2021.

Depuis le début de l'année 2022, on observe une diminution des volumes d'abattage en bio car le marché conventionnel est plus porteur. La revue à la hausse des grilles de prix bio, mise en place pour rattraper le décalage avec le marché conventionnel, n'a pas permis de combler la différence. C'est pourquoi, l'EBE des systèmes conventionnels est supérieur en 2021 et en 2022 à celui des systèmes bio. De plus, l'augmentation du prix de l'aliment a contribué à la dégradation des résultats économiques des fermes.

Vers plus d'engraissement ?

Afin de mieux valoriser leurs animaux, certains éleveurs se tournent vers l'engraissement à la ferme des bœufs ou des vaches de réforme, ou vers la production de veaux sous la mère. Ces pratiques devraient se poursuivre car la réforme de la PAC et la mise en place de l'aide à l'UGB y sont favorables. La viande de veau bio connaît également des difficultés notamment pour valoriser les meilleurs bêtes. Les débouchés en filière longue restent restreints.

Cheptel de vaches allaitantes bio et en conversion et nombre d'ateliers par département

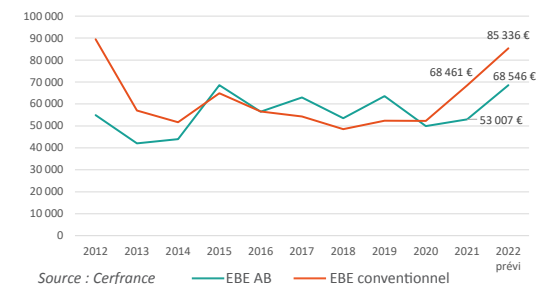


Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

- **518 ateliers bovins allaitants (+ 1%)**
dont 20 nouveaux
dont 288 en production principale
- **24 230 vaches allaitantes (+ 3%)**

Résultats économiques en bovins viande



Évolution du cheptel de vaches allaitantes bio et en conversion



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Résultats économiques en bovins viande bio 2021, estimation 2022

Critères de rentabilité	2021 définitif	2022 prévisionnel
Produit brut total	173 125 €	203 824 €
dont DPB	32 217 €	32 217 €
Excédent Brut d'Exploitation	53 007 €	68 546 €
Résultat courant	22 279 €	37 229 €
Produit brut / UMO	117 068 €	137 826 €
EBE / Produit brut (%)	31%	34%
Résultat courant / UTAF	17 554 €	29 332 €

Source : Cerfrance

BOVINS LAIT

Une stabilité malgré la conjoncture difficile

La filière laitière bio reste stable avec 419 élevages, dont 6 nouveaux engagés et 22 604 vaches laitières bio et en conversion, soit une évolution de - 0,2% par rapport à 2021.

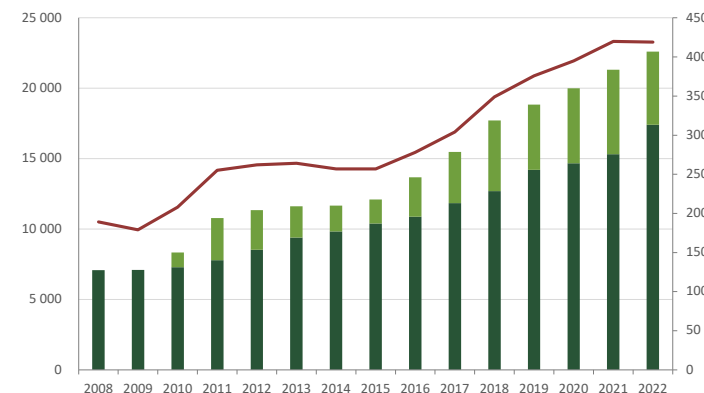
La conjoncture difficile en lait bio explique la très faible dynamique de conversion. Cette tendance affecte le lait standard mais aussi le lait en AOP dont le marché était pourtant encore porteur en 2021.

La baisse de la consommation des produits bio, dont les produits laitiers, combinée à une hausse de la production de lait bio liée aux conversions des années précédentes entraîne un déclassement croissant de lait bio vers le conventionnel.

La sécheresse estivale couplée à des températures élevées ont fortement pénalisé le pâturage et les récoltes de fourrages, obligeant la plupart des éleveurs à nourrir les animaux en ration complète, et à entamer précocément les stocks de fourrages pour l'hiver suivant.

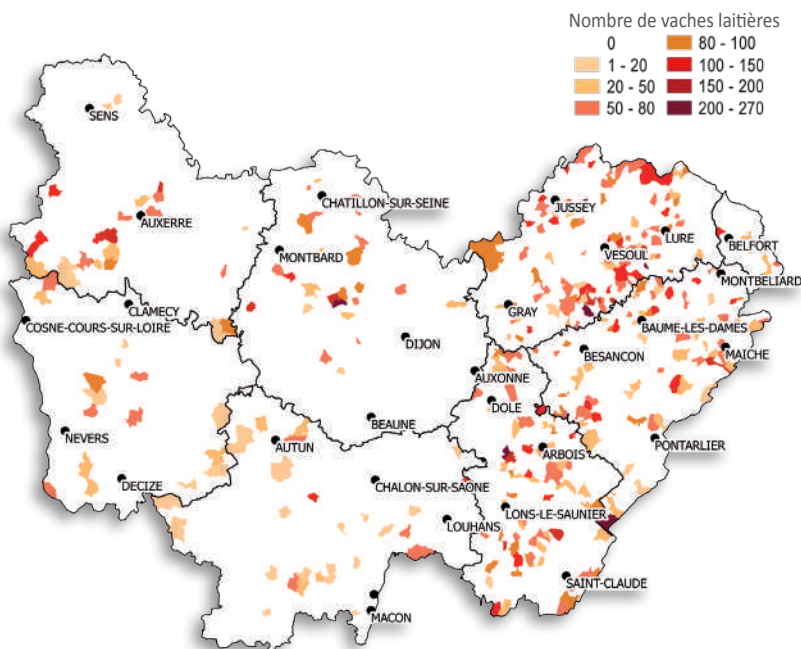
Le prix moyen du lait bio (prix standard 38-32) sur 2022 en Bourgogne-Franche-Comté est de 535 €/1 000 l contre 466 €/1 000 l au niveau national (France Agrimer 2022). Les différentes AOP présentes sur le territoire expliquent cette différence.

Évolution des ateliers bovins lait bio en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

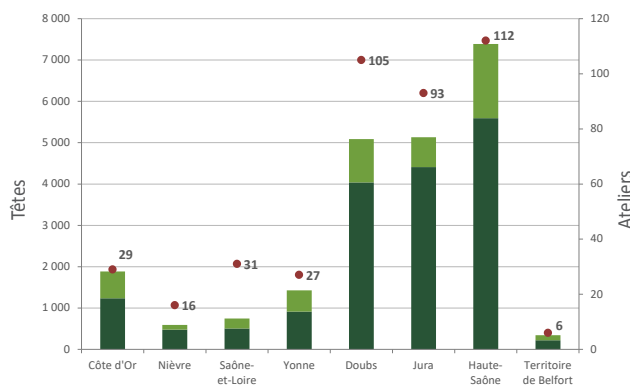
Cheptels bovins lait bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2022, par canton



Chiffres clés

- **419 élevages laitiers bio (- 0,2%)**
dont 6 nouveaux
dont 376 en production principale
- **22 604 vaches laitières (+ 6,1%)**

Cheptel vaches laitières bio et en conversion et nombre d'ateliers par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Résultats économiques en bovins lait bio 2021, estimation 2022

Critères de rentabilité	2021 définitif	2022 prévisionnel
Produit brut total	352 786 €	353 218 €
dont DPB	32 897 €	32 897 €
Excédent Brut d'Exploitation	118 154 €	77 204 €
Résultat courant	53 663 €	11 837 €
Produit brut / UMO	132 538 €	133 073 €
EBE / Produit brut (%)	33%	22%
Résultat courant / UTAF	31 242 €	6 875 €

Source : Cerfrance

Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Le développement des ovins viande se poursuit à un rythme régulier

En 2022, les filières des petits ruminants n'ont pas toutes connu la même dynamique. Plutôt portante en ovins viande, elle l'est dans une moindre mesure en caprins, filière qui connaît cependant, pour la 3^{ème} année consécutive, une reprise de son développement.

Les ateliers d'ovins viande se développent essentiellement dans les bassins allaitants et constituent dans 60% des fermes concernées une activité secondaire. Le nombre d'élevages croît depuis 2014 à un rythme régulier qui a permis en 8 ans de doubler leur effectif. Les nouveaux ateliers se situent pour la plupart (8 sur 10) en Bourgogne.

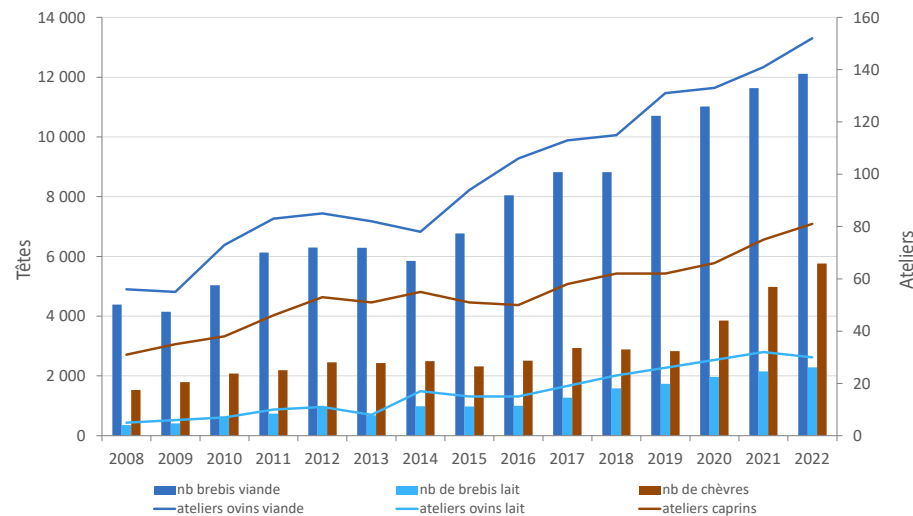
Les élevages caprins confrontés à une nouvelle réglementation

Les ateliers caprins sont pour les 2/3 issus de fermes spécialisées. Avec la nouvelle réglementation bio appliquée depuis janvier 2022 (à savoir l'interdiction d'utiliser des laits de remplacement contenant des composés chimiques de synthèse ou d'origine végétale), des pistes d'actions sont à l'étude pour répondre aux enjeux d'allaitement des jeunes et d'accès à l'extérieur en élevage bio.

Stabilité des ovins laitiers

Les ateliers ovins laitiers représentent une part marginale des ateliers d'élevage de la région mais leur nombre se maintient. Ils approvisionnent des marchés en vente directe répondant à une forte demande (yaourts, fromages de brebis).

Évolution des cheptels et des ateliers ovins et caprins



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés « viande »

Ovins

- **152 élevages (+ 7,8%)**
dont 10 nouveaux
dont 60 en production principale
- **12 116 brebis viande (+ 4,1%)**

Chiffres clés « lait »

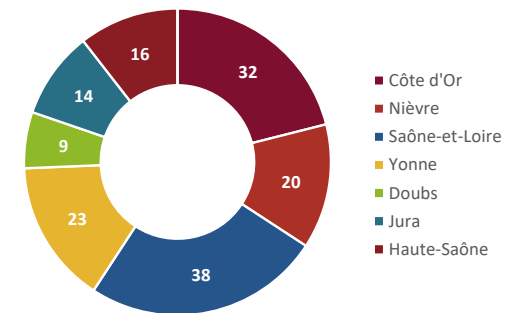
Caprins

- **81 élevages (+ 8%)**
dont 6 nouveaux
dont 54 en production principale
- **5 764 chèvres (+ 15,7%)**

Ovins

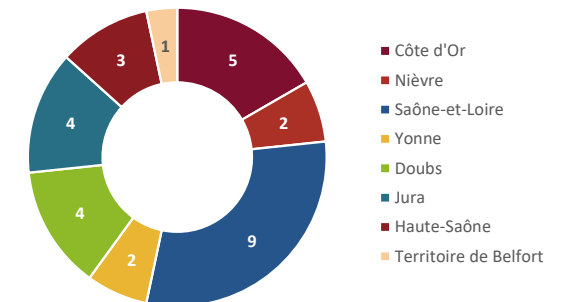
- **30 élevages (- 6,3%)**
dont 1 nouveau
dont 21 en production principale
- **2 288 brebis laitières (+ 6,4%)**

Répartition des élevages ovins viande en 2022 par département



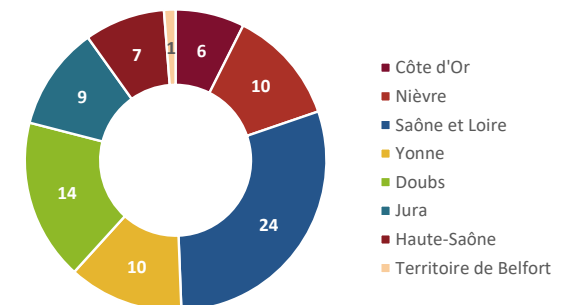
Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des élevages ovins lait en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des élevages caprins en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté



PORCS

La production porcine est dans 86% des cas un atelier secondaire. Avec 6 nouvelles certifications enregistrées en 2022, le nombre total d'ateliers porcins reste à peu près stable. Cependant, le cheptel régional continue de croître. Avec plus de 112 truies et presque 6 000 porcs charcutiers supplémentaires, la bonne tenue du marché de la filière courte et de la vente directe sur notre territoire se confirme.

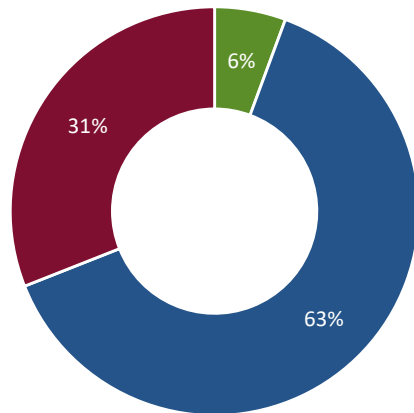
L'Yonne, premier producteur de la région

L'Yonne concentre à elle seule 62 % de l'effectif de porcs charcutiers de la région. Dans ce département, la vente en coopérative est la plus répandue, la taille moyenne des ateliers y est donc plus importante. Le marché des porcelets, pour la fourniture des petits ateliers, semble s'être enfin équilibré ; en témoigne la proportion inchangée d'ateliers naisseur-engraisseur (63%).

Une stabilité compromise

Malheureusement les premiers signaux de l'année 2023 ne sont pas favorables. Pris en étau entre l'augmentation des coûts de production (énergie et alimentation principalement) et une consommation qui semble marquer le pas (inflation, prix des produits porcins bio très élevés en comparaison du conventionnel), les producteurs risquent de connaître une année plus difficile, notamment en filière longue.

Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté

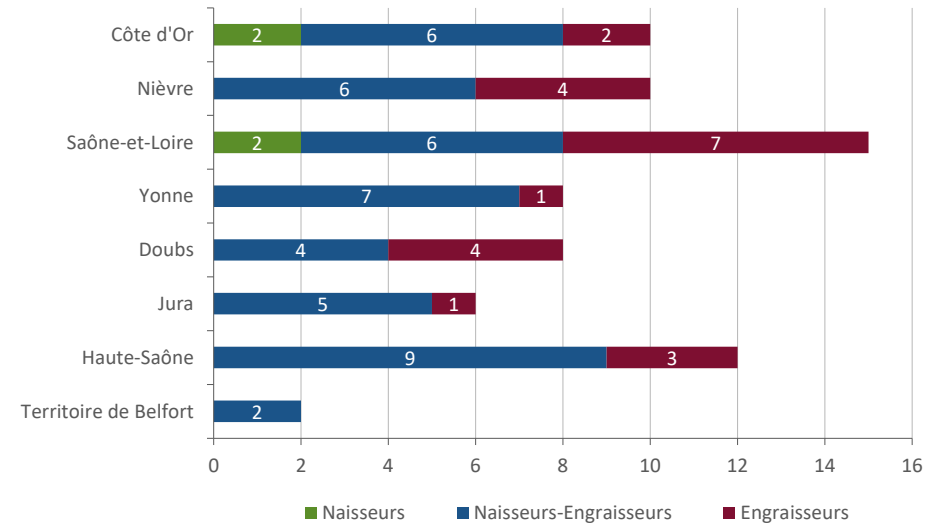


■ Naisseurs ■ Naisseurs-Engraisseurs ■ Engraisseurs

Chiffres clés

- **71 élevages (- 3%)**
dont 6 nouveaux
dont 10 en production principale
- **1 392 truies et 16 860 porcs charcutiers (+ 55%)**

Répartition du type d'élevage de porcs en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Le développement de l'élevage de poules pondeuses reste dynamique (+ 3% des ateliers et + 14% du cheptel). La volaille de chair est quant à elle en baisse (- 10% des ateliers et - 7% du cheptel).

Les fermes avicoles sont réparties plutôt uniformément sur le territoire régional. La Côte d'Or cependant concentre 44% des poules pondeuses et la Nièvre 37% des volailles de chair. La Saône-et-Loire semble connaître un développement porté par un tissu d'ateliers de plus petite taille que celle qui caractérise le modèle récemment développé en Côte d'Or et dans la Nièvre, qui concentre les plus gros effectifs de poules, souvent en intégration. Le phénomène d'agrandissement des élevages s'intensifie dans la Nièvre et l'Yonne.

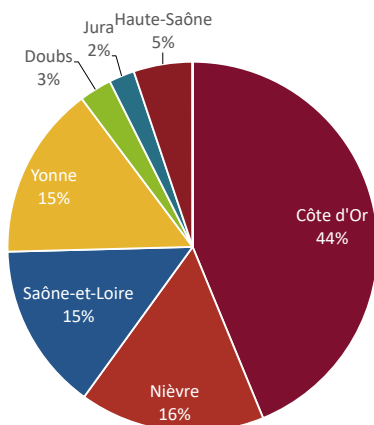
La proportion des fermes comptant plus de 10 000 pondeuses est stabilisée autour de 10% de l'effectif total. La part des ateliers de plus petite taille (< 500 pondeuses), représente 70% des ateliers de Bourgogne-Franche-Comté, et continue à augmenter.

Une « multi-crise » à traverser

La crise de la grippe aviaire s'est prolongée en 2022. La claustration des animaux la plus grande partie de l'année a engendré des impacts sociaux, sanitaires et économiques conséquents, et a notamment rendu très complexe l'élevage des poulettes bio qui nécessite un accès aux parcours que l'obligation de mise à l'abri rend parfois impossible. L'alternance sorties/claustrations cause des dégâts particulièrement importants chez des volailles ayant été habituées à l'extérieur dès leur plus jeune âge.

À la crise sanitaire est venue s'ajouter la crise économique dont l'impact a été fort sur la consommation de volailles, et surtout d'œufs bio avec un recul de 5,5 % sur l'année.

Répartition du nombre de poules pondeuses en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Sources : Echos des Prairies n°15 (fait référence à : Situation des filières et des marchés, déc. 2022- FNAB, Agence Bio, Synalaf, CNPO)

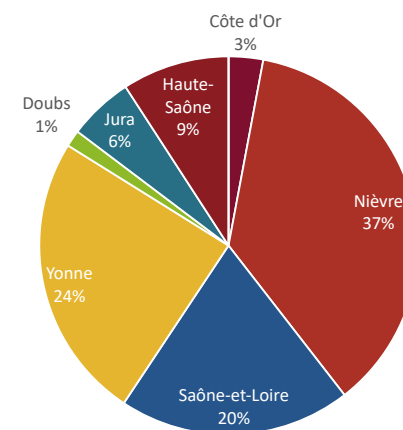
Classement des ateliers poules pondeuses (nombre de volailles détenues par ferme)

Moins de 50	28
50 à 500	75
500 à 1 000	11
1 000 à 5 000	11
5 000 à 10 000	8
10 000 à 50 000	18

Classement des ateliers volailles de chair (nombre de volailles détenues par ferme)

Moins de 50	2
50 à 500	8
500 à 1 000	3
1 000 à 5 000	17
5 000 à 10 000	1
10 000 à 50 000	6

Répartition du nombre de volailles de chair en 2022 par département



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

La volaille bio a accusé un surproduction de 25 à 30 %. Ne trouvant plus de marché, une partie de la production a été déclassée.

Des coûts de production fortement impactés

Les coûts de production des œufs bio, particulièrement sensibles à la hausse des coûts de l'énergie et de l'alimentation, ont augmenté de + 27% par rapport à 2021. En 2022, le prix moyen du poulet bio a été de 11 €/kg, soit 7,8% de plus qu'en 2021.

Par ailleurs, le nouveau cahier des charges bio appliqué depuis janvier 2022 impose aux élevages de monogastriques une alimentation 100% bio. Cette dernière obligation a des conséquences sur les performances : des calibres d'œufs plus petits et une baisse de ponte de l'ordre de 20 œufs en moins par poule et par an dans les systèmes les plus performants. De plus, cette nouvelle réglementation accentue encore la hausse du coût de production (environ 2 € supplémentaires par poulette).

Chiffres clés

- **188 ateliers volailles**
- **151 ateliers poules pondeuses (+ 3%)**
dont 6 nouveaux
dont 49 en production principale
- **387 000 poules pondeuses (+ 14%)**
- **37 ateliers volailles de chair (- 10%)**
dont 2 nouveaux
dont 16 en production principale
- **167 000 volailles de chair (- 7%)**

Une croissance qui se poursuit

Depuis 2017, l'apiculture biologique connaît un développement important en Bourgogne-Franche-Comté. 105 ateliers y ont été recensés en 2022, soit une hausse de 17% par rapport à l'année précédente.

Plus de la moitié des apiculteurs bio (56%) le sont à titre principal. Ils sont considérés comme professionnels car détenant plus de 150 ruches. Les producteurs familiaux ont moins de 50 ruches. De 50 à 149 ruches, les apiculteurs sont dits « pluri-actifs ». Bien qu'il n'y ait aucune catégorisation officielle en France, on distingue habituellement ces 3 groupes d'apiculteurs. En Bourgogne-Franche-Comté, ils représentent près de 19 000 ruches conduites en bio, dont presque les deux tiers dans le Jura, la Nièvre et la Saône-et-Loire. La dynamique d'installation ou de conversion des ruches est toujours positive, avec 12 nouveaux ateliers en 2022.

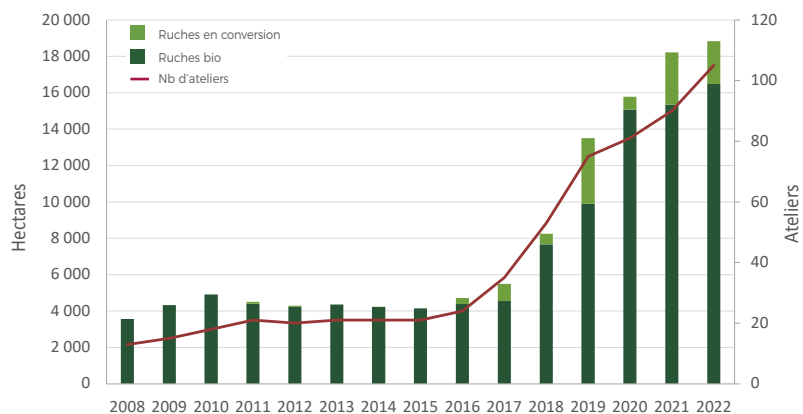
Une production de miel aléatoire

À l'échelle nationale, c'est la Bourgogne-Franche-Comté qui a enregistré le plus fortes variations de production sur deux années consécutives : 2021 a été catastrophique, 2022 heureusement meilleure.

Après un hiver relativement doux, la saison a débuté par de belles miellées de printemps (colza, acacia, toutes fleurs). Les suivantes cependant ont été courtes et localisées, se chevauchant même parfois. La saison s'est ainsi terminée très tôt en raison de la chaleur et de la sécheresse. Dans le massif du Jura, les incendies du mois d'août ont également impacté l'activité des apiculteurs locaux et ont laissé dans le paysage de fortes cicatrices avec la destruction de plus de 1 000 hectares.

Concernant les ravageurs, la pression parasitaire du varroa et du frelon asiatique ne diminue pas.

Évolution du nombre de ruches et d'ateliers apicoles

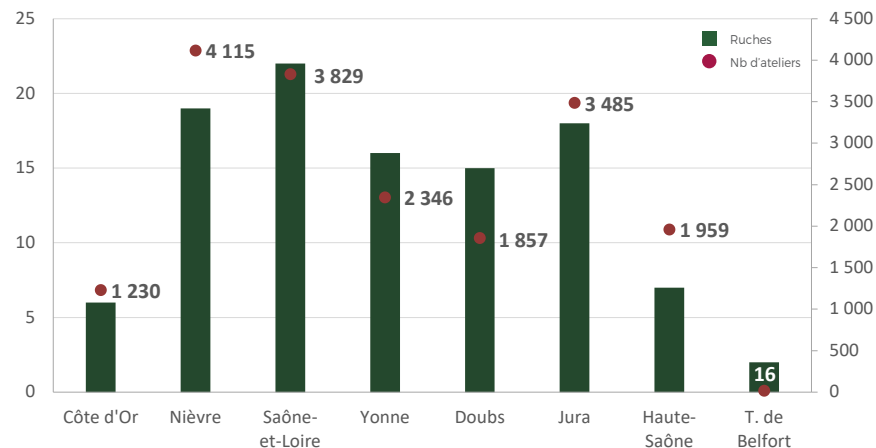


Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés

- **105 ateliers apicoles bio (+ 17%)**
dont 12 nouveaux dont 68 en production principale
- **18 837 ruches (+ 3%)**

Nombre d'ateliers apicoles et ruches bio par département en 2022



Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Nombre et taille des ateliers apicoles de Bourgogne-Franche-Comté

Département	Nb d'ateliers 2022	Nb de ruches 2022	Ruches par atelier	Évolution des ateliers 22/21	Évolution du nb de ruches 22/21
Côte d'Or	6	1 230	205	- 33%	- 20%
Nièvre	19	4 115	217	46%	21%
Saône-et-Loire	22	3 829	174	47%	5%
Yonne	16	2 346	147	7%	- 15%
Doubs	15	1 857	124	7%	- 9%
Jura	18	3 485	194	6%	- 6%
Haute-Saône	7	1 959	280	17%	+ 6%
T. de Belfort	2	16	8	100%	- 20%
Bourgogne-Franche-Comté	105	18 837	179	17%	3%

Sources : BIO Bourgogne-Franche-Comté



Plus d'informations sur l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté :



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ

19, avenue Pierre Larousse - BP 382 - 89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20 - biobfc@biobfc.org
www.biobourgogne.fr



GAB21
Agriculturices et agriculteurs
BIO de Côte d'Or



GAB 25 & 90
Agriculturices et agriculteurs BIO
du Doubs et du Territoire de Belfort



GAB JURA
Agriculturices et agriculteurs BIO
du Jura



GABNI
Agriculturices et agriculteurs
BIO de la Nièvre



GAB
HAUTE-SAÔNE
Agriculturices et agriculteurs BIO
de Haute-Saône



GABSeL
Agriculturices et agriculteurs
BIO de Saône-et-Loire



GABY
Agriculturices et agriculteurs
BIO de l'Yonne



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1 rue des Coulots
21110 BRETENIÈRE
03 80 48 43 46 - 03 81 54 71 69
bio@bfc.chambagri.fr

www.bio.bfc.chambagri.fr
www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr

Le réseau spécialisé bio de Bourgogne-Franche-Comté se compose de BIO Bourgogne-Franche-Comté et des Groupements d'AgroBiologistes (GAB) départementaux de la grande région.

Cette édition de l'Observatoire rassemble les données de la région Bourgogne-Franche-Comté, collectées et analysées par BIO Bourgogne-Franche-Comté. Ces données proviennent des opérateurs eux-mêmes, de l'annuaire de l'Agence Bio, de résultats de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (OPA BFC 2023) et du Recensement agricole 2020.

L'Observatoire a été coordonné et mis en page par BIO Bourgogne-Franche-Comté. Il a été validé par un comité de pilotage composé de BIO Bourgogne Franche-Comté, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, la DRAAF, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et Cerfrance.

Avec le soutien de :

